Administration et Rédaction:
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert Sask. Téléphone 2964

Abonnement:
Un an, Canada........$2.00
Un an, Etranger........$2.50

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., Directeur

# LE PATRIOTE DE L'OUEST

Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" pénètre dans plus de 5,000 familles et atteint au delà de 20,000 lecteurs

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

10ème Année — PRINCE-ALBERT, SASK., MERCREDI, 30 JUIN 1920. — No 17.

# Ecoutons cette voix

La voix du Pape! du Père de la chrétienté! C'est au monde entier qu'elle s'adresse et c'est un message divin qu'elle lui apporte, un message de charité.

Ecoutons cette voix. Elle nous parle au nom de Dieu, et vraiment sa parole se revêt d'une autorité et d'une majesté incomparables. Il faut lire et relire la dernière Encyclique de Notre Saint Père le Pape Benoît XV sur le rétablissemnt de la paix chrétienne, dont nous publions ailleurs le texte entier. Quelle différence entre ce document et les proclamations auxquelles nous avaient habitués les divers chefs d'Etat durant la guerre.

Rétablissement de la paix chrétienne! Nous en sommes loin encore: "car, si à peu près partout, la paix est rétablie d'une certaine façon et les traités signés, il reste cependant les germes des anciennes inimitiés." C'est à détruire ces germes, à apaiser ces haines que le Père de la chrétienté convie tous ses enfants. "La charité de Jésus-Christ, dit-il, nous pousse à exhorter les enfants de l'Eglise et tous les hommes à rejeter, désormais, de leurs cœurs les haines, et à y accueillir la concorde et un mutuel amour." Cela est essentiel puisque la vie chrétienne consiste essentiellement dans la charité, "puisque la prédication même du christianisme s'appelle l'Evangile de paix."

Mais la charité reste toujours le "commandement nouveau" que le monde a peine à comprendre. Le paganisme n'en avait pas le moindre notion, et la société moderne a perdu le sens de la charité à mesure qu'elle s'est détachée de Dieu. Le sens de la charité s'est émoussé dans les âmes chrétiennes elles-mêmes. Le Pape nous exhorte à y revenir par l'oubli des injures, par le pardon des offenses, par les œuvres de miséricorde.

La guerre a mis l'humanité dans cet état de détresse où se trouvait "le voyageur de l'Evangile qui, descendant de Jérusalem à Jéricho, tomba au milieu des brigands qui le dépouillèrent, le chargèrent de coups et le laissèrent demi-mort." Et aujourd'hui encore il faut que Jésus-Christ dont le samaritain était la figure, il faut que l'Eglise "porte sa main sur les blessures de la société pour les guérir."

Voici donc l'Eglise, "mère des chrétiens, dans toute la force du terme" qui verse l'huile et le baume sur les plaies, qui apporte "les remèdes les meilleurs pour les diverses maladies dont les âmes souffrent en raison de leurs péchés."

Ecoutons la voix du Pape. Aux prêtres qui sont les ministres de la paix chrétienne, incombe le devoir tout spécial de "recommander avec la plus grande constance cet amour envers le prochain et même envers les ennemis qui est l'essentiel de la vie chrétienne". Le Pape exhorte tous les prêtres "à déclarer la guerre à la haine et à l'inimitié et à la mener avec ardeur, en tout lieu, faisant ainsi une chose très agréable au Cœur très aimant de Jésus, et à celui qui, malgré son indignité, tient sa place sur la terre."

Les écrivains et les journalistes catholiques ont également un devoir de charité à remplir "en s'abstenant non seulement de fausses et de vaines accusations, mais aussi de toute violence outrageuse de langage." Ce rappel est d'autant plus nécessaire que l'on s'en est le plus écarté dans la violence des passions soulevées par la guerre.

C'est encore le devoir des peuples et des Etats de travailler à la réconciliation générale tout en "sauvegardant tous les droits de la justice." A ce sujet, le Pape souhaite "que tous les Etats, écartant de part et d'autres tout soupçon, se réunissent en une association, ou plutôt en une sorte de famille apte aussi bien à conserver la liberté de chacun qu'à protéger l'ordre de la société humaine". C'est dire combien le Souverain Pontife désirerait que la Société des Nations puisse accomplir pour la prévention des guerres, la réduction des armements et l'arbitrage des conflits tout le bien qu'on serait en droit d'en attendre si une autorité morale suffisante s'attachait à ses décisions. Mais que pourra-t-elle réaliser si l'esprit du christianisme, l'esprit de l'Eglise ne pénètre cette institution nouvelle?

C'est donc, en définitive, par la réforme intérieure des esprits et des cœurs dans un accroissement de la charité divine, que le Pape espère la réforme de la société, le rétablissement de la paix chrétienne.

Tâche longue et difficile, tâche personnelle, qui incombe à tous les catholiques et qui produira ses fruits malgré toute l'inquiétude de l'heure présente.

Ecoutons la voix du Pape: c'est la voix de Dieu

A.-F. AUCLAIR, O.M.I.

## La première Semaine Sociale au Canada

Les cours de la première Semaine Sociale au Canada ont eu lieu à Montréal du 21 au 25 juin. C'est un événement de marque dans le développement de l'action catholique en notre pays.

En effet, de toutes parts on s'est intéressé à cette nouvelle initiative qui a été couronnée d'une grand succès. Les idées qui ont été semées dans les diverses conférences données par des hommes éminents porteront des fruits.

La Semaine Sociale a consisté en une série d'études approfondies sur la question sociale présentées devant un public de choix, relativement peu nombreux mais très intelligent et très attentif. Chaque professeur a traité son sujet de façon savante, faisant part à son auditoire du fruit de longues heures de travail et de méditation et lui offrant une solide doctrine éclairée des principes de la théologie et d'une saine philosophie chrétienne. D'une façon ou d'une autre chaque conférence a apporté un commentaire autorisé et fécond à l'incomparable Encyclique de Léon XIII *Rerum Novarum* sur la condition des ouvriers.

Le *Devoir*, l'*Action Catholique* et le *Droit* ont donné des compte rendus élaborés de chaque séance et une analyse substantielle des conférences qui vont porter le rayonnement de cette féconde doctrine sociale dans toute l'élite intectuelle du pays. Jamais peut-être ne se sera fait plus nettement sentir le rôle d'éducateur de la presse catholique qui a consacré de nombreuses colonnes à ces études sérieuses si nécessaires pour guider les esprits dans les temps difficiles que nous traversons.

Nous regrettons pour notre part que les multiples difficultés matérielles qui nous accablent de ce temps-ci ne nous permettent pas cette semaine de consacrer un peu d'espace à l'analyse de ces importantes études sociales pour le profit de nos lecteurs qui savent toujours s'intéresser aux grandes questions. Nous tâcherons la semaine prochaine de publier quelques extraits des principales conférences.

A.F.A.

## SIMPLES NOTES

*S.G. Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie et évêque auxiliaire de Québec, est nommé par S.S. Benoît XV, coadjuteur avec future succession de S. E. le cardinal Bégin. Nous offrons nos plus respectueux hommages à Sa Grandeur.*

* * *

*Nous avons déjà annoncé la nomination de M. l'abbé Marois, chancelier de l'archevêché de Régina, comme Prélat domestique de Sa Sainteté. Nous apprenons que deux autres prêtres du même diocèse ont été élevés à cet honneur: M. l'abbé Jean Gaire, curé de Wauchope, et M. l'abbé G.-E. Grandbois, procureur de l'archevêché. De plus, l'honorable Alphonse Turgeon, procureur général de la Saskatchewan, a été nommé Commandeur de Saint-Grégoire le Grand. Nos respectueuses félicitations aux nouveaux dignitaires.*

* * *

*Les RR. PP. Bénédictins de la colonie allemande ont lancé une grande campagne de souscriptions pour la construction d'un collège. L'objectif à atteindre est de $50,000. Le district de Muenster est actuellement en tête avec une contribution de $12,000. L'hon. M. Turgeon, député du comté de Humboldt, a fourni une des contributions individuelles les plus considérables.*

* * *

*Le monument dollard a été dévoilé le 24 Juin, au parc Lafontaine, à Montréal, par M. Marcel de Verneuil, consul général intérimaire de France au Canada. Le gouvernement français était représenté par l'équipage du croiseur "La Ville d'Ys". Tout Montréal chômait à l'occasion de cette fête. Le monument Dollard est l'oeuvre du sculpteur canadien Alfred Laliberté. Il a coûté $20,000.*

* *

*Depuis une semaine un régime de terreur règne à Londonderry (Irlande), par suite des rixes sanglantes continuelles entre nationalistes et unionistes. Il y a de nombreuses victimes de part et d'autre. On a fait appel à Londres pour mettre fin à la guerre civile.*

* * *

*Le gouvernement canadien vient de mettre en circulation un nouveau sou. Il est de la grandeur du sou américain et est très artistique. Ce petit sou sera de beaucoup plus agréable à porter. On dit qu'à mesure que le gouvernement émettra ces nouveaux sous, il retirera les anciens. On regrette seulement qu'on se soit obstiné à frapper ce nouveau sou unilingue, sans tenir compte des réclamations canadiennes-françaises.*

* * *

*James Murdock, le seul membre resté dans la Commission du Commerce, a envoyé sa démission à M. Borden en des termes peu flatteurs pour le gouvernement. Il reproche à celui-ci de s'opposer au fonctionnement de la commission et déclare que sa conscience ne lui permet pas de rester plus longtemps un fonctionnaire bien payé à ne rien faire. La fameuse commission, dit-il encore, au su du gouvernment, n'a jamais rien tenté pour mettre fin aux bénéfices scandaleux des profiteurs.*

* * *

*Le volume de M. Adjutor Rivard* Chez Nous, *vient d'être couronné par l'Académie Française, qui lui a décerné le prix Devaine. Le rapporteur était M. Gabriel Hanotaux.*

* * *

*Le gouvernement a décidé d'accorder une augmentation générale des appointements pour les ministres, les juges et les membres du Parlement. Ceux-ci obtiendront les $4,000 convoités.*

## S.G. Mgr Mathieu sera à Graveldourg

Jusqu'à ces derniers temps nous n'espérions pas que S. G. Mgr Mathieu, archevêque de Régina, serait de retour à temps de son voyage *ad limina* pour assister à notre convention des 6, 7 et 8 juillet. Il y a quelques jours, les journaux de l'Est annonçaient qu'il venait de débarquer à New York en compagnie de S. E. le cardinal Bégin.

On sait que Mgr Mathieu se trouvait à Rome lors des fêtes grandioses des canonisations de sainte Jeanne d'Arc et de sainte Marguerite-Marie.

Après un bref séjour dans son cher Québec, notre bien-aimé archevêque sera rentré à Regina vers la fin de la semaine. Nous aurons donc l'insigne honneur de l'avoir au milieu de nous aux fêtes de Gravelbourg. C'est lui qui prononcera le sermon de circonstance du congrès. Il saura, comme toujours, à la messe solennelle d'ouverture nous tenir sous le charme de sa parole.

Lorsque ce numéro du journal parviendra à nos lecteurs des différents points de la province, les délégués seront à la veille de se mettre en route pour le lieu de la convention. Contentons-nous donc de leur faire quelques petites recommandations de la dernière heure.

L'horaire des trains a été modifié tout récemment sur presque toutes les lignes. Prenez vos informations à temps pour éviter des désappointements.

Le jour de l'ouverture de la convention est le dernier délai pour la réception des cotisations des cercles. Les versements qui n'auraient pas encore été faits seront reçus à Gravelbourg même par le Trésorier général.

Avant de vous mettre en route, n'oubliez pas votre bouton-insigne de l'A. C. F. C.

# Encyclique de Sa Sainteté Benoit XV pour le rétablissement de la paix

(28 mai 1920)

*BENOIT XV*

*Pape par la divine Providence aux Patriarches, Primats Archevêques, Evêques et autres Ordinaires en paix et communion avec le Saint-Siège sur le rétablissement de la paix chrétienne.*

Vénérables Frères,

Salut et Bénédiction apostolique.

La paix, ce beau don de Dieu, "dont le nom, comme dit saint Augustin (1), est en ce monde, le plus doux à entendre; ce bien le plus désirable et le meilleur", la paix, appelée pendant plus de quatre ans, par les voeux ardents des gens de bien, par la prière des âmes pieuses et les larmes des mères, commence enfin à briller sur les peuples. Nous en sommes heureux plus que tous et Nous Nous en réjouissons vivement. Mais cette joie même de Notre cœur paternel, bien des amertumes la troublent; car si à peu près partout, la paix est rétablie d'une certaine façon et les traités signés, il reste cependant les germes des anciennes inimitiés; et et vous savez bien, vénérables Frères, qu'il n'y a pas de paix stable, ni de traités durables bien qu'établis après de longues et laborieuses conférences et dûment signés, si le retour de la charité mutuelle n'apaise les haines et les inimités. Voilà, vénérables Frères, le sujet douloureux et plein de dangers dont Nous voulons vous entretenir et qui nous fait adresser avec sollicitude des recommandations à vos peuples.

Pour Nous, depuis que Nous avons été élevé par une secrète volonté de Dieu, à la dignité de cette Chaire, jamais, durant la guerre, Nous n'avons cessé de faire tous nos efforts pour que les peuples reprissent le plus vite possible, des relations fraternelles. Prières instantes, exhortations réitérées, propositions de moyens de paix, essais de toute sorte pour ouvrir aux hommes, si Dieu le permettait, la voie à une paix juste, honnête et durable; efforts paternels pour apporter un soulagement aux grandes douleurs et tristesses qu'entraînait l'horrible guerre, Nous n'avons rien épargné. La charité de Jésus-Christ qui Nous poussait dès le début si difficile de Notre pontificat, soit à procurer le retour de la paix, soit à mitiger les horreurs de la guerre, cette même charité, aujourd'hui qu'une paix relative est enfin revenue, nous pousse à exhorter les enfants de l'Eglise et tous les hommes à rejeter désormais de leurs cœurs les haines, et à y accueillir la concorde et un mutuel amour.

(1) *De civ. Dei*, I, XIX, c. XI.

Il n'est certes pas besoin de beaucoup de raisons pour montrer que la société humaine subirait de grands dommages, si la paix signée, de sourdes inimitiés et rivalités persévéraient entre les nations. Nous laissons de côté les pertes de tous ces biens qui alimentent et accroissent la vie civile comme le commerce, l'industrie, les arts, les lettres, toutes choses qui ne vivent que grâce aux relations tranquilles de tous les peuples. Ce qui est le plus grave, c'est que la vie chrétienne, qui consiste essentiellement dans la charité, serait gravement atteinte dans sa forme et son essence même, puisque la prédication même du christianisme s'appelle l'"Evangile de paix".

Vous le savez en effet, et Nous vous l'avons fréquemment rappelé, rien n'a été enseigné si souvent et avec tant de soin par le Seigneur Jésus à ses disciples que ce précepte de la charité mutuelle, et cela, parce qu'il contient tous les autres; le Christ l'appelait le commandement nouveau, le sien, il voulait qu'il fût comme le signe des chrétiens, auquel on les distinguerait facilement; enfin, sur le point de mourir, il le leur laissa comme testament en leur demandant de s'aimer les uns les autres et de s'efforcer ainsi d'imiter l'ineffable unité des personnes divines dans la Trinité: "Qu'ils soient tous un... comme nous sommes un... Que leur unité soit parfaite."

Les Apôtres, suivant les traces du divin Maître et se confirmant à sa parole et à ses ordres, exhortaient assidûment les fidèles à remplir ce devoir: "Avant tout, conservez la charité mutuelle." "Mais avant tout, ayez la charité, qui est le lien de la perfection." "Très chers Frères, aimons-nous les uns les autres, car la charité est de Dieu." Ils suivaient bien ces commandements du Christ et des Apôtres, nos frères des premiers temps. Appartenant à des nations différentes et rivales, ils oubliaient cependant volontairement leurs différents et vivaient dans la concorde, et vraiment, auprès des mortelles inimitiés dont la société humaine d'alors était consumée, une telle entente et union des cœurs contrastaient merveilleusement.

Ce qui a été dit jusqu'ici en faveur de la charité vaut encore pour enseigner l'oubli des injures que le Seigneur commande aussi précisément: "Mais moi, je vous dis: Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent, priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient: soyez ainsi les fils de votre Père du ciel qui fait luire son soleil sur les bons et les méchants." Et saint Jean dit très sévèrement: "Celui qui hait son frère est un homicide. Or, vous savez que l'homicide n'a pas en lui la vie éternelle."

Enfin, le Seigneur Jésus-Christ, en nous apprenant à prier Dieu, nous fait déclarer que nous voulons qu'il nous soit pardonné si nous pardonnons aux autres: "Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés." Si l'obéissance à cette loi est quelquefois bien ardue et cette loi est quelquefois bien ardue et ter la difficulté non seulement l'aide opportune de la grâce du Rédempteur divin, mais aussi son exemple. Lorsqu'il était attaché à la croix, il excusait ainsi devant son Père ceux qui le torturaient d'une façon si injuste et si indigne: "Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font." Nous donc, devant plus que tous imiter la miséricorde et la bonté de Jésus-Christ, dont Nous tenons la place sans aucun mérite personnel, à son exemple, Nous pardonnons de tout cœur à tous Nos ennemis, à tous ceux qui sciemment ou par ignorance ont déchiré ou déchirent des traits de leurs injures Notre personne ou Notre oeuvre: tous Nous les embrassons dans Notre affection et Notre bienveillance et Nous ne perdons aucune occasion de les combler de tous les bienfaits en Notre pouvoir. C'est ce que les chrétiens dignes de ce nom doivent faire à l'égard de ceux qui durant la guerre, leur ont fait du tort.

Et la charité d'un chrétien ne doit pas se contenter de ne pas haïr ses ennemis et de les aimer comme des frères, elle exige aussi que nous les traitions avec bonté, marchant sur les traces de notre Rédempteur, qui "a passé en faisant le bien et en guérissant tous ceux que le démon opprimait", et a consommé le cours de sa vie mortelle, qui se mesure par les plus grands bienfaits pour les hommes, en répandant pour eux son sang. C'est pourquoi saint Jean déclare: "Nous avons connu l'amour de Dieu en ce qu'il a donné sa vie pour nous; nous aussi nous devons donner notre vie pour nos frères. Si quelqu'un possède les biens du monde, et que, voyant son frère dans le besoin, il lui ferme son cœur, comment l'amour de Dieu demeure-t-il en lui? Mes petits enfants, jamais, il n'a paru plus nécessaire de "dilater sa clarté" qu'en ces jours où les plus grandes angoisses nous étreignent et nous accablent; jamais peut-être pour le genre humain une bienfaisance universelle, née de l'amour des autres, pleine de dévouement et de zèle, ne fut nécessaire comme aujourd'hui. En effet, si Nous portons les yeux partout où la fureur de la guerre s'est déchaînée, d'immenses territoires se présentent, solitaires et dévastés, incultes et abandonnés; on voit des foules réduites à manquer de vivres, d'habillement et même d'abri, des veuves et des orphelins sans nombre privés de tout, une incroyable multitude de gens exténués, surtout de petits enfants et d'adolescents qui portent sur leurs corps affaiblis les marques de cette guerre atroce.

Quand on contemple toutes ces misères dont le genre humain est frappé, on songe naturellement à ce voyageur de l'Evangile qui, descendant de Jérusalem à Jéricho, tomba au milieu de brigands qui le dépouillèrent, le chargèrent de coups et le laissèrent demi-mort. Il y a une grande ressemblance entre les deux; et comme ce malheureux trouva un Samaritain pitoyable qui s'approcha de lui, banda ses plaies, les oignit d'huile et de vin, le conduisit à une hôtellerie, et prit soin de lui, de même il faut que Jésus-Christ dont le Samaritain était la figure, porte sa main sur les blessures de la société pour les guérir.

Cette oeuvre, cette fonction, l'Eglise la revendique pour elle-même en propre elle qui garde l'esprit de Jésus-Christ dont elle est l'héritage, l'Eglise, disons-Nous, dont toute l'existence est tissue de bienfaits variés: en effet, cette mère des chrétiens, dans toute la force du terme, embrasse de telle manière l'amour du prochain et la charité, que c'est elle qui offre les remèdes les meilleurs pour les diverses maladies dont les âmes souffrent en raison de leurs péchés"; c'est pourquoi "elle traite et enseigne les enfants avec grande tendresse, les jeunes gens avec énergie, les vieillards avec douceur, en tenant compte non seulement de l'âge, mais aussi de la maturité d'esprit de chacun" (2). On ne saurait croire à quel point ces procédés de la bienfaisance chrétienne, en adoucissant les cœurs, facilitent le retour à la tranquillité publique.

C'est pourquoi, vénérables Frères, Nous vous prions et Nous vous en conjurons par la miséricorde et la charité du Christ, efforcez-vous, avec tout votre zèle et toute votre diligence, non seulement d'exciter tous ceux qui sont confiés à vos soins, à l'abandon de leurs haines et au pardon mutuel des injures, mais plus pratiquement encore, de les pousser à développer toutes les institutions de bienfaisance chrétienne qui aident les pauvres, consolent les affligés, soulagent les infirmités, et enfin portent une aide opportune et appropriée à tous ceux qui ont beaucoup souffert de la guerre. Mais ce que Nous désirons par-dessus tout, exhortez les prêtres, qui sont les ministres de la paix chrétienne, à recommander avec la plus grande constance cet amour envers le prochain et même envers les ennemis qui est l'essentiel de la vie chrétienne et "se faisant tout à tous"(3), donnant l'exemple aux autres, à déclarer la guerre à la haine et à l'inimitié et à la mener avec ardeur, en tout lieu, faisant ainsi une chose très agréable au Cœur très aimant de Jésus, et à celui qui, malgré son indignité, tient sa place sur la terre. A ce propos, il faut avertir

(2) S. Augustin, *De moribus Ecclesiae catholicae.*



SA SAINTETE BENOIT XV

et même prier instamment les écrivains catholiques qui composent des livres ou collaborent à des journaux ou des revues, de se revêtir "comme des élus de Dieu saints et bien-aimés, de miséricorde et de bénignité." Qu'ils montrent dans leurs écrits cette charité en s'abstenant non seulement de fausses et de vaines accusations, mais aussi de toute violence outrageuse de langage, toutes choses contraires à la loi chrétienne et bonnes seulement à rouvrir des cicatrices mal fermées, le moindre contact ennemi irritant vivement un cœur dont la blessure est fraîche.

Ce que Nous disons ici aux particuliers du devoir de la charité, Nous voulons aussi le faire entendre aux peuples délivrés du fardeau d'une longue guerre: écartant autant que possible les causes de discordes, et sauvegardant tous les droits de la justice, qu'ils renouent entre eux des relations amicales. L'évangile n'a pas, en effet, une loi de charité pour les Etats et les peuples, qui sont, en fin de compte, formés et constitués de ces mêmes individus. La guerre finie, tout semble porter les peuples à la réconciliation générale, non seulement pour une raison de charité, mais par nécessité: les nations sont naturellement rapprochées par le besoin qu'elles ont les unes des autres et par le lien d'une bienveillance mutuelle, et aujourd'hui surtout, la civilisation plus raffinée et la facilité merveilleusement accrue des relations resserrent ces liens.

Cet oubli des offenses et cette réconciliation fraternelle des peuples que la loi très sainte de Jésus-Christ commande et que les exigences même de la vie civile et du commerce humain appellent, ce Siège apostolique n'a pas cessé, pendant la guerre, comme Nous l'avons rappelé plus haut, de les demander avec instance; il n'a jamais permis que les rivalités et les haines les fissent perdre de vue. A plus forte raison, maintenant que les traités de paix sont signés, les encourage-t-il et les recommande-t-il; par exemple, dans la Lettre envoyée, il y a peu de temps, à tout l'épiscopat d'Allemagne(4), et dans celle adressée au cardinal archevêque de Paris(5).

Cette concorde des nations civilisées est sauvegardée et favorisée par la coutume moderne des visites et des réunions où les gouvernants et les princes aiment à traiter les affaires les plus importantes; aussi, tout pesé, le nouvel état de choses et la force des circonstances actuelles, pour aider à cette concorde, Nous ne serions pas éloigné de relâcher un peu la sévérité des conditions que nos prédécesseurs avaient justement établies, en raison du renversement de la puissance civile du Siège apostolique, à la visite officielle des chefs d'Etat catholiques à Rome. Mais Nous déclarons formellement que l'indulgence de Notre conduite, qui semble conseillée et même demandée par les circonstances particulièrement graves où se trouve aujourd'hui la société, ne devra jamais être interprétée comme une abdication tacite de ses droits sacrés par le Siège apostolique, comme s'il acquiesçait enfin aux conditions illégales qui lui sont faites actuellement. Mais bien plutôt, Nous profitons de l'occasion, et "les réclamations que Nos prédécesseurs firent à plusieurs reprises, non pas conduits par des motifs humains, mais pour remplir les saints devoirs de leur charge, c'est-à-dire pour défendre les droits et la dignité du Siège Apostolique, ces réclamations, pour les mêmes causes, Nous les renouvelons ici", demandant de nouveau et plus instamment que la paix une fois établie entre les nations, "le Chef de l'Eglise cesse d'être dans une situation fausse qui nuit gravement et pour plusieurs motifs à la tranquillité même des peuples"(6).

Une fois ces choses obtenues, l'ordre de la justice et de la charité rétabli, et les peuples réconciliés il est bien à souhaiter, vénérables Frères, que tous les Etats écartant de part et d'autre tout soupçon, se réunissent en une association, ou plutôt en une sorte de famille apte aussi bien à conserver la liberté de chacun qu'à protéger l'ordre de la société humaine. Ce qui, entre autres choses, appelle cette association des peuples, c'est la nécessité communément reconnue de faire tous les efforts pour supprimer ou diminuer les dépenses militaires dont les Etats ne peuvent plus porter le poids énorme, et conjurer ainsi ces guerres désastreuses ou du moins en éloigner le plus possible le danger: de cette façon, chaque peuple verrait assurée, avec son indépendance, l'intégrité de son territoire enfermé, bien entendu, dans de justes limites.

L'Eglise ne refusera pas son concours zélé aux Etats, unis sous la loi chrétienne pour toutes leurs entreprises inspirées par la justice et la charité. En même temps qu'elle est un modèle parfait de société universelle, elle possède, par son organisation même et par ses institutions, une merveilleuse force pour unir les hommes non seulement en vue de leur salut éternel mais aussi, pour l'acquisition du bien-être en ce monde: elle les conduit par les biens temporels à l'acquisition sûre des biens éternels.

L'histoire le dit, les anciens peuples de l'Europe, barbares et cruels, dès que l'esprit de l'Eglise pénétra parmi eux, sentirent peu à peu s'atténuer leurs nombreuses et irréductibles oppositions et s'éteindre leurs querelles; ils se fondirent enfin en une société homogène, et ainsi naquit l'Europe chrétienne qui, sous la conduite et les auspices de l'Eglise, tout en maintenant la diversité des nations, tendait à une certaine unité favorable à sa prospérité et à sa gloire. Saint Augustin dit très bien à ce propos: "Cette cité céleste, dans sa vie de ce monde, appelle à soi de toutes les nations, des citoyens, et de toutes les langues elle forme une société variée: elle n'est pas embarrassée par les diversités de leurs mœurs, de leurs lois et de leurs institutions, qui servent à leur conquérir ou à leur garder la paix de ce monde: elle n'en déchire ni n'en détruit rien, mais plutôt elle garde tout, s'adapte à tout: et tout cela quoique différent selon les nations, concourt fort bien cependant à une même fin, celle du bonheur terrestre, pourvu qu'il ne fasse pas obstacle à la religion qui enseigne le culte du Dieu vrai et souve- ainsi à l'Eglise: "Citoyens et citoyens, nations et nations, tous des hommes, en leur rappelant leur communauté d'origine tu en fais non pas seulement une société, mais comme une fraternité." (8).

Aussi pour revenir au point d'où nous sommes parti, embrassant Nos fils, tous Nos fils, au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, Nous les prions et les supplions de nouveau de s'appliquer à effacer par un oubli volontaire les luttes et les offenses mutuelles, et à s'unir entre eux par les liens sacrés de la charité chrétienne qui n'exclut personne et ne regarde personne comme étranger. Nous supplions ensuite toutes les nations d'établir entre elle une vraie paix, inspirée par la bienveillance juste et par là même stable. Enfin appelons tous les hommes et tous les peuples à se joindre d'esprit et de cœur à l'Église catholique et par elle au Christ Rédempteur du genre humain. Nous appelons tous les hommes et tous en toute vérité les paroles de saint Paul aux Éphésiens: "*Maintenant que vous êtes dans le Christ Jésus, vous qui étiez autrefois éloignés, vous avez été raprochés par le sang de ce même Christ, c'est lui qui est notre paix, lui qui des deux choses en a fait une seule, détruisant le mur de séparation... tuant en lui-même leurs inimitiés. En venant il a annoncé la paix, et à vous qui étiez loin, et à ceux qui étaient près.*" (9).

Elles ne sont pas moins opportunes, ces paroles qu'il adresse aux Colossiens: "Ne mentez point les uns aux autres: dépouillez le vieil homme avec ses œuvres et revêtez l'homme nouveau qui se renouvelle dans la *connaissance* selon l'image de celui qui l'a créé: dans ce renouvellement, il n'y a plus ni gentil, ni juif, ni circoncis, ni barbare, ni Scythe, ni esclave ni homme libre, mais le Christ est tout en tous." (10).

Confiant dans le patronage de Marie, la Vierge Immaculée, que Nous avons récemment fait invoquer par tous sous le titre de Reine de la Paix et dans l'intercession des trois Bienheureux à qui Nous venons de décerner les honneurs des saints, Nous supplions humblement le Saint-Esprit, le Paraclet, de "donner à son Église dans sa bonté les dons de l'unité et de la paix" et de renouveler la face du monde par une effusion nouvelle de sa charité pour le salut de tous.

Comme gage des faveurs divines et en témoignage de Notre bienveillance, Nous vous accordons de grand cœur la Bénédiction apostolique, à vous, vénérables Frères, à votre clergé et à votre peuple.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 23 mai, en la fête de la Pentecôte de l'année 1920, la sixième de Notre Pontificat.

BENOIT XV, PAPE.

..(*Traduction de la "Croix" sur le texte latin de l'"Osservatore Romano.*"

(3) *I. cor, IX*, 22.
(4) *Litt. apost. "Diuturni"*, 15 juill., 1919.
(5) *Epist. "Amor ille"*, 7 oct. 1919.
(6) Lettre encycl. *Ad beatissimi*, 1 nov. 1914.
(7) *De civitate Dei*, l. XIX, c. XVII,
(8) *De moribus Ecclesiae catholicae*,
(9) *Eph.*, II, 13 et suiv.
(10) *Col.*, III, 1-11.

## Mort de Mme Jos. Boulanger

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mme Boulanger, née Marie-Blanche Chartier, épouse du Dr Boulanger d'Edmonton, décédée le 21 courant à l'hôpital de la Miséricorde.

La défunte était âgée de 40 ans. Elle était la fille de M. F. Chartier de Saint-Hyacinthe, ancien zouave pontifical fait chevalier de Pie IX pour ses services rendus à la Papauté en 1870: elle était également une cousine du chanoine Chartier vice-recteur de l'Université, de Montréal, qui donne en ce moment des conférences sur le Canada à l'Institut Catholique de Paris.

Mme Boulanger collaborait à divers journaux sous le nom de plume de "Dan L'Ombre". Nos lecteurs ont pu apprécier assez fréquemment, ici même, son talent délicat. Les dernières pages qu'elle ait écrites ont précisément été publiées il y a trois semaines dans notre page "En Famille". On se rappelle qu'elles relataient l'histoire vécue d'un jeune zouave pontifical canadien. Par un sentiment touchant de piété filiale, "Dan L'Ombre" avait voulu consacrer son dernier effort comme écrivain, à glorifier son vénérable père, le chevalier Chartier, soldat du Pape.

Il y a trois ans, Mme Boulanger avait fondé, sous le nom de l'Oeuvre des bons livres, une bibliothèque française roulante dont le siège est au presbytère de l'Immaculée Conception.

Nous prions M. le Dr Boulanger et la famille Chartier d'agréer l'expression de nos sincères condoléances.

## A Monsieur le Docteur Boulanger

Les anciens Présidents de la Société St-Jean-Baptiste, d'Edmonton.

Vous prient ainsi que vos familles de bien vouloir accepter dans votre cruelle épreuve leurs sympathies les plus sincères à l'occasion de la perte si sensible que vous cause la mort de votre bien digne et regrettée épouse. Nous sommes unis de tout cœur ainsi que les citoyens de langue française de cette ville pour partager votre grand deuil.

Bien à vous

Oscar Tessier, ancien Secrétaire et Président.

Edmonton, 21 juin 1920.

Québec. — *Sir Adolphe Routhier, juge de la cour d'amirauté, est mort à Saint-Irénée-les-Bains, à l'âge de 81 ans. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages littéraires et du chant national "O Canada".*

# Les Centres Franco-Canadiens

*SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"*

## VONDA, Sask.

L'événement de la semaine à Vonda, est sans contredit l'élection municipale qui vient d'avoir lieu, élection qui s'est terminée par la défaite retentissante de l'élément orangiste de Vonda.

M. R. Denis, qui était maire l'année passée, ne se représentait pas, ayant trop d'occupations diverses, et M. P. Lafrenière était, du mois de décembre dernier, proclamé élu par acclamation, la nomination de son adversaire M. T. Wolfe ayant été déclarée illégale parce que ses taxes n'étaient pas payées.

Cette procédure est celle qui fut toujours suivie dans de pareilles circonstances, dans toute la province, celle qui fut suivie à Vonda même il y a quelques années par l'administration anglaise alors toute-puissante.

Mais nos adversaires, toujours à l'affût d'un méchant coup à faire, attaquèrent la validité de la décision et en obtinrent l'annulation.

Une nouvelle élection était donc nécessaire, elle fut tenue lundi, le 14 juin.

Jamais encore, durant aucune élection, les esprits n'avaient été aussi surchauffés qu'à l'occasion de cette simple élection municipale. C'est que nos adversaires semblaient résolus à prendre tous les moyens, pour nous battre. Ils comptaient surtout sur le vote compact de l'élément galicien et polonais, en leur faveur, et pour l'obtenir ils n'épargnèrent ni les mensonges, ni l'appel à l'esprit national de l'élément ruthène. Cet élément forme la majorité absolue de la totalité de l'électorat, l'élément français n'étant seulement qu'une forte minorité, alors que l'élément anglais n'est qu'une minorité insignifiante, ce qui ne lui enlève pas la prétention de tout vouloir diriger.

Pendant la semaine qui précéda l'élection, les malheureux galiciens furent tiraillés dans tous les sens, et le matin de l'élection, l'on pouvait voir dans Vonda 20 ou 30 automobiles faisant leur provision de gazoline pour se diriger ensuite dans les différentes divisions et transporter les électeurs douteux ou recalcitrants.

Nos adversaires, confiants sans doute dans leur organisation préparée de longue main, et dans le nombre de leurs automobiles, offraient de parier sur les chances de leur candidat. Mais hélas! le soir de l'élection, il fallut déchanter, et dès que les résultats des premiers bureaux furent connus, ce fut une retraite précipitée qui ressemblait fort à une déroute, retraite accomplie en plus ou moins bon ordre, et sinon sous le feu, du moins sous les quolibets qui ne leur étaient pas épargnés.

Voici les résultats détaillés.

| | P. Lafrenière | H.-B. Ayles |
|---|---|---|
| Div. 1 | 60 | 78 |
| 2 | 93 | 27 |
| 3 | 79 | 00 |
| 4 | 51 | 20 |
| 5 | 36 | 32 |
| 6 | 25 | 72 |
| Total | 344 | 229 |

Majorité pour P. Lafrenière 115.

Les divisions No 2 comprenant le nord de S. Denis; No 3 l'ouest de Howell, et No 4 Vonda, expliquent le succès dû à l'unanimité absolue de l'élément de langue française, dont pas un vote ne fut perdu.

Ce succès est dû aussi au concours d'une bonne partie de l'élément ruthène, qui dans les divisions un et cinq surtout refusa de se joindre à nos adversaires, malgré les paquets de cigarettes libéralement distribués, et les automobiles généreusement mises à la disposition des électeurs.

Une troisième cause de succès se trouve aussi sans contredit dans la popularité de M. Lafrenière, autant que dans l'organisation improvisée rapidement par MM. R. Denis et D. Desmarais.

Il est inutile de dire que cette victoire si ardemment disputée fut convenablement fêtée par les vainqueurs.

Nous tenons à féliciter M. Lafrenière de son élection ainsi d'ailleurs que ceux qui, de près ou de loin, contribuèrent à la victoire, et plus spécialement ceux qui voulurent bien prêter leurs automobiles.

L'on signale quelques incidents amusants entr'autres celui de l'un des chefs du parti adverse, charroyant des galiciens pour l'un des chefs du parti galicien pour voter au "poll" de Howell et s'apercevant à l'heure du résultat, que ses gens avaient voté pour le "Frenchman" puisque son candidat n'obtenait pas une voix dans cette division. Bravo! Howell!

M. Denis, qui semble se faire une spécialité avec les accidents d'automobiles ou les pannes, trouva le moyen, en travaillant dans les divisions 1 et 2, de crever plusieurs pneus, de briser un ressort, et quelques petites autres avaries qui lui firent manquer sa conférence du lendemain à St-Brieux. Mais il semblait assez heureux de la victoire, qu'il ne regrettait probablement ni ses pneus, ni son ressort. Il est vrai que même en temps ordinaire il ne s'inquiète pas, aussi longtemps qu'il lui reste en mains les quatres roues de son automobile.

En résumé, bonne et belle victoire, au cours de laquelle tout le monde a fait son devoir. Mais préparons-nous déjà pour la lutte du mois de décembre prochain, cultivons nos relations avec les Galiciens, rapprochons-les de nous; et si 115 voix de majorité ne découragent pas nos adversaires, travaillons pour en avoir 200 la prochaine fois.

## DUCK LAKE, Sask.

Le 30 mai, la mission annoncée par notre vénérable curé commençait, prêchée par les RR. PP. Franceur et Poulet, O.M.I.

Durant une semaine avec deux sermons par jour, les éloquents prédicateurs ont tenu en haleine une grande paroisse, privée depuis plusieurs années de cette grâce spirituelle. Dès le début, ces bons pères, avec leur grande expérience des missions, ont taillé dans le vif. Laissant de côté les phrases, partant du fait que tous nous sommes des croyants et des catholiques, ils nous ont rappelé nos devoirs envers Dieu, envers notre prochain, envers nous-mêmes et nos fins dernières, but ultime de notre existence.

Ils nous ont mis en garde contre les misères inhérentes à la nature humaine et différentes suivant l'état social de chacun. En termes robustes en même temps qu'élevés, parlant au nom de Dieu dont ils sont les émissaires, il nous ont dit parfois de dures vérités.

L'auditoire s'efforçait d'être digne de tels prédicateurs. Tous ne se lassaient pas de les entendre. Chacun en a pris sa part, les vieux garçons comme les autres. De droite et de gauche, en sortant de l'église, on entendait des paroles d'éloges. D'aucuns trouvaient que les sermons étaient trop courts; d'autres auraient voulu que la retraite durât plus longtemps. En un mot: travail excellent, ondée bienfaisante après quelques coups de tonnerre, apaisement des âmes, avec pour couronnement, une communion générale le dimanche 6, dans l'octave de la Fête-Dieu.

Le meilleur remerciement terrestre que ces bons pères puissent recevoir de nous tous, c'est d'être assurés qu'il ont façonné une œuvre de durée dans notre paroisse.

Durant l'après-midi, procession solennelle au reposoir de notre école, chef-d'œuvre dû aux bonnes Sœurs du couvent. Credo, symbole de foi, chanté au retour par tous; arrêt et bénédiction au beau reposoir de M. et Mme Melanson. Chant d'actions de grâces du Te Deum; Enfin bénédiction solennelle du St-Sacrement à l'Eglise.

Cette semaine passée, le 16, l'école des sauvages de St-Michel était en liesse pour célébrer le 25e anniversaire de prêtrise de son aimé directeur le R. P. Delmas, OM.I.

Le lendemain 17, c'étaient les enfants de notre école et les jeunes filles du couvent qui nous conviaient à se joindre à eux et aux promotrices de cette fête de famille, nos dévouées religieuses de la Présentation, pour fêter notre vénéré pasteur, le R. P. Husson, qui, il y a cinquante ans, prononçait ses vœux de religieux. A cette occasion grande soirée récréative donnée par la jeunesse de l'école et parfaitement réussie. La partie la plus touchante était sans contredit le dialogue de compliments et de promesses entre un ange et les tout petits de l'école. C'était la quintessence de la délicatesse.

A la fin de la soirée, compliment au bon Père, et présentation par Mlle Aurore Babineau d'une charmante corbeille de roses et de verdure.

## DOMREMY, Sask.

Le 18 juin, à l'hôpital de la Sainte-Famille, à Prince-Albert, Mme Alexis Georget a donné naissance à un fils baptisé sous les noms de René-Alexis Georges. Nos félicitations.

## GRAVELBOURG, Sask.

Tout le monde est en retraite à Gravelbourg. C'est la grande semaine d'assaut. Les RR. PP. Poulet et Franceur captivent les esprits et les cœurs par leur parole sympathique. C'est réellement de beaux jours que ceux où le peuple vient, sans distinction de classes ni d'idées, boire à la source de la divine parole et s'agenouiller devant Dieu.

—Dimanche, le 22, les élèves du couvent donnaient au public avide de belles choses, une séance très bien réussie. Les figurantes ont amplement prouvé qu'"aux âmes bien nées, la valeur n'attend pas le nombre des années." Rendons à chacun ce qui lui appartient, et en félicitant les élèves, faisons remonter ces éloges à celles qui les forment, aux bonnes Sœurs qui travaillent dans le silence et pour Dieu.

—Mardi le 22, Gravelbourg fut témoin d'une superbe exposition scolaire donnée par 12 écoles de la municipalité. Cette exposition fut un plein succès. Il est malheureux que tant de Canadiens ne semblent pas s'intéresser à ces mouvements.

—M. Duchesneau, de Montréal, fait maintenant partie du personel de la Banque d'Hochelaga de Gravelbourg.

—M. Maheu, comptable de la Banque de Toronto, a quitté Gravelbourg pour Assiniboia.

—Les grandes fêtes de juillet accourent. On en parle partout. On veut venir de partout. Ces fêtes sont pleines d'espérance. Elles seront le ralliement de nos forces pour les luttes de demain, la centralisation de nos énergies en vue des attaques futures. Ces jours représenteront l'union qui rend un peuple fort. Aussi il faut que tous y songent et se mettent à l'œuvre en vue du Congrès.

Le T. R. P. Boutin, F.M.I., ancien supérieur du petit séminaire de St-Albert, Alta., prêchera au Couvent des Religeuses de Jésus-Marie à Gravelbourg, du 2 au 6 juillet, une retraite fermée pour les jeunes filles désireuses d'étudier sérieusement leur vocation. Nous avons un besoin pressant de vocations religieuses et de partout, on ne cesse de demander aux congrégations enseignantes des instituteurs et des institutrices pour la tenue des écoles. C'est par l'école que nous garderons notre peuple catholique et canadien-français. Les supérieures de communautés se voient sans cesse dans la triste nécessité de refuser des demandes qui viennent de partout. La vocation est assurément un appel de Dieu. Le mot lui-même l'indique, "Vocare" veut dire appeler. Mais, il s'agit de savoir si les Canadiennes françaises sont fidèles à leur vocation? Un peuple devrait se suffire à lui-même sous le rapport religieux et nous sommes dans une pénurie inquiétante, même dans le vieux Québec. Il ne faut pas que nos jeunes filles ferment l'oreille à l'appel du Maître de la moisson, — car la moisson est grande — et une retraite fermée dispose l'âme à écouter non pas les échos du siècle, mais la voix divine qui nous dit quel chemin suivre. Dieu ne demande pas l'âme de la jeune fille la plus riche, ni même l'âme de la plus intelligente, mais l'âme de celle qui lui témoigne le mieux son amour par ses sacrifices. Aimer Dieu, c'est le servir!

Or le servir en instruisant la jeunesse catholique, être libre de toute attache mondaine pour mieux faire, voilà la beauté et la grandeur du plus fécond apostolat, dans l'église catholique.

D'ailleurs, la vie religieuse, toute remplie qu'elle soit de sacrifices et de travail incessant, offre cependant de réelles jouissances à toute âme éprise de dévouement et d'amour divin.

Le Seigneur n'a-t-il pas dit: "Quiconque aura quitté sa maison, ou ses frères ou ses sœurs, ou son père ou sa mère... ou ses champs à cause de mon nom, recevra le centuple et possèdera la vie éternelle. (Mat. 11-24

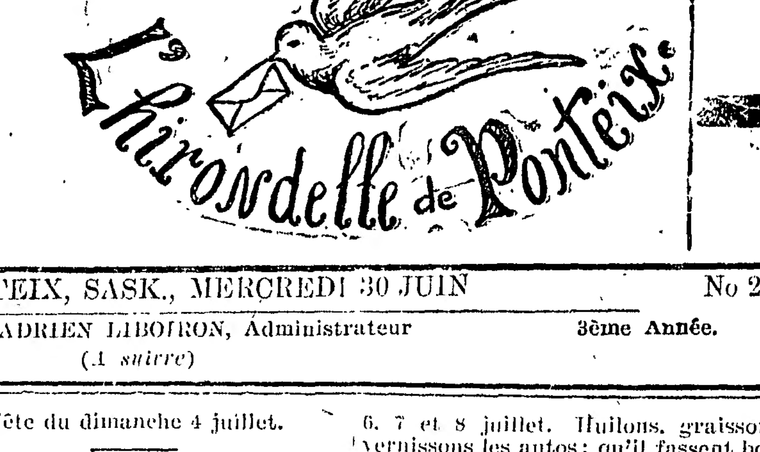
Nous ne pouvons que remercier les Religieuses de Jésus-Marie qui, dans leur noviciat de Gravelbourg favorisent de tout leur pouvoir la culture des vocations religieuses en donnant aux jeunes filles l'occasion d'étudier, de scruter sérieusement leur conscience.

Les bonnes Religieuses ne manqueront pas de voir leur zèle béni de Dieu par l'éclosion de nombreuses et bonnes recrues pour la plus belle des causes, celle de l'éducation catholique.

Le Ministère de l'agriculture et es municipalités rurales de la Saskatchewan ont cessé de payer des et les petits coyotes. Les prix des primes, sauf sur les loups des bois fourrures de ces animaux sont maintenant si élevés qu'on ne considère plus qu'il soit nécessaire d'offrir une prime pour la dépouille des coyotes adultes.

Les vétérans ont pris l'année dernière environ un milion d'acres de terre dans l'Ouest du Canada.

Une commission d'experts français en industrie laitière fait en ce moment une tournée des fermes du Canada et des Etats-Unis pour acheter 3,000 vaches pour reconstituer les troupeaux des régions dévastées de la France.




PONTEIX, SASK., MERCREDI 30 JUIN No 25.

ADRIEN LIBOIRON, Administrateur 3ème Année.

(A suivre)

Fête du dimanche 4 juillet.

*Saint-Ulric* — Né en 893 d'une noble famille d'Allemagne, élève à l'abbaye de Saint-Gall, il succèda, en 940, à l'évêque d'Augsbourg et mourut le 4 juillet 973.

*Sainte Berthe.* — Fille du comte Rigobert elle fut mariée dès sa vingtième année à Sigefried, riche seigneur de l'Artois. Devenue veuve de très bonne heure, elle disposa de la plus grande partie de ses biens en faveur des pauvres et fonda l'abbaye de Blangy, sur la Ternoise. Elle en devint abbesse et y mourut en 725, chargée d'ans et de mérites.

Baptêmes: Joseph-Ernest-Eudor, fils d'Oscar St-Cyr et de Lydia Dureault, Parrain: Eudor Dureault; marraine: Aurore St-Cyr.

Marie-Ange-Anna, fille d'Alcide et d'Anna Roy. Parrain: Paul, marraine: Anastasie Soy.

*Tournée* — Le 20 juin, malgré le mauvais état des chemins, M. l'abbé Duchaîne, accompagné de M. Guièze, partait en auto pour les missions de Crichton et de Frenchville, qu'il devait visiter le même jour, et Val Marie où il devait se trouver le lendemain Les deux dernières places sont assez populeuses, pleines d'entrain et de bonne volonté: leur succès est assuré. Deux baptêmes y ont été faits: Marie-Anna-Hélène Hamel, à Frenchville et Frank-Bruno Bucholz à Val Marie.

*Anniversaire.* — Le jeudi 17 était chanté dans l'église de Ponteix un service anniversaire de 1re classe pour se assistance.
notre regrettée Sœur Marie-Lucie. Pi-

*La pluie.*—Elle est tombé abondante durant des semaines et la chaleur qui l'a suivie a donné aux champs une très belle apparence jusqu'à ce jour de arraché! ou plutot les chevaux ont dû la St-Jean. Seulement les autos en ont arracher bien des autos embourbés dans les ornières.

M. Morel, venu ces jours derniers à Ponteix, disait que les récoltes s'an[illegible] aussi [illegible] Gergovia

*Regina.* — [illegible] c'est la plus belle ville de l'Ouest, car notre Dr Clerk, parti le 17 en auto pour Winni[illegible] ses qu'il en a terminé là son voyage [illegible] te... pour longtemps.

*La Foudre.* — Durant un oragè le tonnerre est tombé dans le parc de M. Terrien Bleau et lui a tué le plus beau de ses chevaux. Ayons soin en temps orageux de nous éloigner des clôtures.

*A.C.F.C.* — N'oublions pas que sa convertion aura leu à Gravelbourg, les 6, 7 et 8 juillet. Huilons, graissons, vernissons les autos: qu'il fassent bonne figure là-bas comme le nombre de nos délégués!

Notre Club de Base-Ball est allé se faire battre le 22 à Aneroïd, mais il entend bien prendre sa revanche à Ponteix le 29, et en attendant, se mesurer ici le 25 avec celui de Vanguard.

*Bruits.*—On dit que la Banque d'Hochelaga acheterait le bloc en briques de M. A.Liboiron où se tient la Banque royale, tandis que celle-ci bâtirait un nouvel établissement sur le terrain de l'incendie.

*Pique-nique.* — Il y avait pique-nique probablement chez les anglais, le 23. Un bon nombre d'autos y sont reudus. Et l'on disait qu'il n'y avait pas eu de récoltes l'an dernier!... On voit du moins qu'elles s'annoncent bien cette année, et que nos gens sont encouragés.

*Sacré-Cœur.* — L'assistance a été très nombreuses aux bénédictions du soir, la dernière semaine de juin, en reconnaissance des bonnes pluies obtenues. Les prochains exercices du soir auront lieu pour la neuvaine de la bonne Ste-Anne.

*Lacs.* — Le 24 au matin, après la pluie de la nuit les lacs, construits par nos conseillers au croisement des rues sont remplis d'eau... Vont-ils du moins acheter pour les y mettre, des petits poissons ou mieux des grenouilles qui remplaceraient une fanfare municipale?... En attendant si vous venez dans l'Avenue Kleber ne comptez pas trop sur votre auto, munissez-vous d'un canot...

*Vacances.*—Douglas le fils aîné du Dr G.-E. Clerk, est revenu du Collège des Jésuites de Régina avec des notes remarquables qui font honneur à sa famille et dont nous le félicitons. Ainsi pour ne citer que le français il y a obtenu le maximum des points: 90 sur 90. Il a été admis aussi à avancer d'une classe. Or, ceux qui s'y connaissent savent que les RR. PP. sont sévères pour admettre à l'avancement, que les études sont sérieuses dans leurs collèges et que les degrés ne s'y jettent pas, comme dans certaines écoles, en guise de poudre aux yeux pour les parents.

*Départ.* — M. Arsène Folvin, magasin d'habillements, vient de nous quitter bien que satisfait de son commerce, parce qu'il est appelé par sa famille dans l'Abitibi. Excellente occasion pour un autre!

*Dentiste.* — Il nous faudrait aussi un dentiste. Il aurait ici une situation magnifique, vu l'étendue du district.

*Missions.* — Dates pour juillet, sauf imprévu: Frenchville, le 4 et le 19; Val-Marie, le 11 et le 26; Gergovie, le 12 et le 25. Pour les autres, c'est à fixer.

# Un jugement intéressant

## Un fermier de Leask obtient gain de cause contre la Cie P. Burns

Le contrat de vente entre M. Evariste Beaulac et l'agent de la Compagnie Burns, N. Russell, était rédigé comme suit:

Lac des Prairies et Leask.
23 août 1918.

Par la présente je m'engage à vendre à la Cie P. Burns les animaux sous mentionnés aux prix indiqués:
300 jeunes bœufs 2 à 3 ans 11 cts et demi.
6 vaches 4 ans 11 cts et demi.

Je m'engage également à délivrer les animaux au débarquement à Prince-Albert, reconnais avoir reçu sept mille piastres en acompte.

(Signé) E. Beaulac.

Les mots "seront de 1000 livres et plus," étaient écrits dans le contrat par Russell, mais le demandeur refusa de signer le contrat et Russell effaça les dits mots avant que le demandeur signe. Russell consentit à ce marché et versa $7,000 en acompte.

Le demandeur était prêt à livrer les 306 têtes en octobre, mais retarda à la prière du défendeur jusqu'au 7 novembre. Russell vint à Leask pour aider à faire l'embarquement. Les animaux venant du Lac des Prairies, dont le nombre était 239, avaient été amenés à Turtleford, la plus proche station, et expédiés à Leask et là, le demandeur avait pris un nombre suffisant de son troupeau de Leask, pour compléter les 306 têtes. Les animaux pris sur la bande de Leask étaient les meilleurs. A Leask, avant l'embarquement, Russell déclara que les animaux n'étaient pas ce qu'il attendait. A l'époque à laquelle Russell visita le Lac des Prairies, le pâturage était bon. Russell dit au moment du marché que les animaux étaient en bonne condition, mais le pâturage devint médiocre en septembre à cause de la sécheresse et les animaux ne profitèrent pas comme il espérait. A Leask, au moment de l'embarquement, Russell se plaignit de l'état des animaux. Le demandeur et Russell s'entendirent alors pour rejeter 40 têtes parmi celles qui devaient être expédiées.

Russell et ses hommes firent le tirage et au lieu de 40, 53 têtes furent mises de côté. Le reste, 253 têtes, fut expédié à Prince-Albert et déchargé par le demandeur; le poids était 238,585 livres. Le défendeur accepta 178 têtes pesant 177,385 livres et refusa 75 têtes pesant 61,200 livres, une moyenne de 816 livres. Le demandeur fit enlever les 75 têtes rejetées et son action porte sur ces 75 têtes. Le demandeur réclame une différence de 4 c. par livre entre le prix du contrat et le prix du marché aux animaux au moment où les animaux furent refusés.

Le défendeur prétend qu'il y avait fausse représentation verbale, quand à la qualité dans le texte même de la défense " que chacune des 306 têtes, excepté une ou deux pesait 1000 livres ou au-dessus... Pour ce qui est des 260 têtes au Lac des Prairies, Russell les avait vues avant de passer le contrat et le demandeur ne les avait pas vues depuis 6 semaines. Russell savait et informa le demandeur qu'elles ne peseraient pas toutes 1,000 livres. Il lui dit: "Vous avez plus d'animaux entre 800, 1000 livres qu'au delà de 1,000 livres." Je trouve que le demandeur n'a pas fait de description des animaux du Lac des Prairies. Y avait-il fausse présentation des animaux de Leask? Le demandeur avait 260 têtes aux Prairies. Il comptait en avoir de 240 à 250 à expédier, et que cela lui laisserait de 50 à 60 à parfaire à Leask. Je n'ajoute pas foi à la version de Russell que le demandeur achèterait de 10 à 60 têtes dans les buttes pour compléter son changement. Le demandeur avait 260 animaux aux Prairies et 125 à Leask et il comptait en avoir 300 à vendre. Je ne crois pas que le demandeur ait eu l'intention d'acheter d'autres animaux pour compléter les 306 têtes.

L'évidence est contradictoire quant à ce qui a été dit au sujet des bêtes à Leask. Russell a donné 4 différentes versions de ce que le demandeur a dit. Le demandeur rapporte avoir dit à Russell qu'il avait 125 à 130 têtes à Leask, et que c'étaient des bêtes de 2 à 3 ans, excepté 20 environ, et que Russell aurait son choix des meilleures pour compléter les 306 têtes. Je crois aux paroles du demandeur. L'attitude de Russell pendant le procès ne m'a pas donné une bonne impression. Le demandeur a offert d'emmener Russell voir les bêtes à Leask et il a refusé. De plus Russell savait qu'au moins la moitié des bêtes aux Prairies n'irait pas à 1000 livres. Il n'y avait pas de raison pour croire que les animaux à Leask, seraient meilleurs, et même alors, si c'eût été le cas, le demandeur aurait exigé un prix élevé.

Le demandeur prétend ensuite que cela a été une vente par description; qu'il y a eu absence d'une condition sous-entendue, à savoir que les animaux qui se trouvaient à Leask seraient du même type que les gros animaux du Lac des Prairies. "Lorsqu'il y a marché par description, il y a une condition sous-entendue que la marchandise doit correspondre avec la description, et si la vente se fait par échantillon et par description, il ne suffit pas que la majeure partie de la marchandise corresponde avec l'échantillon, si elle ne correspond pas à la description". J'ai donné mes raisons dans le paragraphe ci-dessus pour prouver qu'il n'y avait pas d'autre description, que celle qui est mentionnée et que les animaux étaient tels que représentés.

Le défendeur prétend ensuite, d'après la section 16 de l'Acte des Ventes, qu'il a expliqué le but particulier pour lequel il achetait des animaux, c'est-à-dire qu'il voulait des bêtes de 1000 livres, qui donneraient 525 livres de viande; que le défendeur avait un contrat de guerre avec les alliés, que de plus le défendeur s'en fiait au jugement du demandeur, que le dit demandeur avait l'habitude de ce genre de marché, et qu'il était entendu implicitement que les animaux pèseraient 1000 livres au temps de leur livraison Russell peut l'avoir fait. Je n'ai pas de doute qu'il ne fût anxieux d'obtenir des animaux de ce type, mais le demandeur refusa absolument de passer un pareil marché, pour lequel du reste il aurait obtenu un prix plus élevé.

Russell ne se fiait pas à la compétence du demandeur. Il avait vu les animaux et savait du moins que la moitié n'irait pas à 1000 livres. Les animaux de Leask étaient les mêmes que ceux du Lac des Prairies, et qu'ici et là la proportion de gros animaux serait la même. Du moins, il n'y a pas eu de fausse représentation ou description des animaux. Russell a eu la chance de les inspecter, mais ne l'a pas fait.

D'après l'évidence de Russell, il y avait la moitié des animaux du Lac des Prairies qui pèseraient 1000 livres. Le demandeur devait achever son expédition avec 60 têtes parmi celles qu'il avait à Leask. Si ces 60 têtes étaient aussi bonnes que celles qui étaient au Lac des Prairies cela ferait, 180 têtes allant à 1000 livres. Les autres 120 têtes n'iraient pas à 1000 et il le savait de sorte qu'en acceptant l'évidence de Russell au sujet des 60 têtes à Leask. Russell savait qu'il y aurait 180 têtes pesant 1000 livres et au-dessus. Cela me démontre de façon certaine que Russell ne voulait pas faire un achat de bêtes de 1000 livres et au-dessus. Probablement, l'explication vraie de l'affaire est que l'herbe n'était pas aussi bonne qu'à l'époque à laquelle Russell vit les bêtes, et que, suivant le cours ordinaire des choses, les animaux auraient engraissé jusqu'au moment de la vente, mais le pâturage devint mauvais en septembre à cause de la sécheresse, et les animaux dépérirent. Je pense que Russell prit une chance sur l'augmentation de poids des animaux, augmentation qui aurait eu lieu dans les 2 mois qui précédèrent la livraison.

Quant aux dommages, la Section 48 l'Acte des Ventes se lit comme suit: "Quand il y a un marché pour les marchandises en question, le dommage doit être aussi sur la différence entre le prix du marché et le prix courant à l'époque où la marchandise aurait dû être acceptée, et si aucune date n'avait été fixée pour l'acceptation, alors à l'époque à laquelle le refus a eu lieu."

Quel était le prix du marché le 9 novembre? date à laquelle le défendeur a refusé de prendre livraison. Le marché aux animaux unique à Prince-Albert était celui que possède le défendeur. L'évidence de Mine, gérant de la Cie, montre qu'à la même époque, ils achetaient des animaux de 800 livres, comme suit: 9 nov. 850 livres à 8 c.; 9 nov. 830 livres à 7 c.; 15 novembre moyenne 890 livres à 9 c. et demi; 19 nov. poid moyen 780 à 7 c.; 21 nov. poids 880 livres 7 c. et demi.

Le demandeur et son frère payèrent 7 c. et demi 10 jours plus tard pour des animaux semblables à Winnipeg, et l'évidence de Milne prouve que les prix varièrent très peu pendant novembre.

Je pense que 7 c. et demi était un prix juste à l'époque. Le demandeur obtient jugement pour 61,200 livres d'animaux à 4 c., soit $2,448.00 et les frais.

H.-V. Bigelow,
juge.

Régina, 1er juin 1920.

## Le journalisme agricole à Ste-Anne de la Pocatière

Le premier numéro du journal publié par les élèves de l'école d'agriculture de Ste-Anne de la Pocatière a paru le 8 décembre 1919. Ce magazine, d'aspect très modeste, et publié par les élèves eux-mêmes, a deux objets: le premier est de stimuler les bonnes relations entre élèves et de développer un esprit bienfaisant de coopération; le deuxième de fournir aux étudiants agricoles le moyen de faire connaître à leur cercle de lecteurs leurs vues sur les sujets agricoles et les questions d'actualité. C'est là un avantage considérable pour ceux qui désirent se perfectionner dans le journalisme. Au point de vue financier, les élèves se doivent à eux-mêmes de ne rien publier qui n'en vaille la peine et qui ne fasse honneur à leur école.

"La Bonne Terre" remplira une place très nécessaire dans la vie des élèves à l'école d'griculture. Il sera accueilli avec plaisir par leurs amis. Il faut espérer que ce petit magazine grandira et qu'il prendra un jour une place importante parmi les publications agricoles de la province de Québec.

Il y a au Canada, à l'heure actuelle, 4,100 fromageries, beurreries, crèmeries, fabriques de lait condensé et de produits de lait.

# EN FAMILLE

## La Beauté

Nos âmes tendent impérieusement vers la beauté! Nous la cherchons d'instinct, et nous en découvrons toujours quelque reflet qui nous enchante chez ceux que nous aimons. Les petites intelligences n'ont pas de mot plus familier ni plus expressif que: "Beau! Beau!" répété avidement et délicieusement pour réclamer l'objet de quelque enfantin désir, et qui ne compte parmi les plus exquises joies de l'existence l'esthétique ravissement causé par l'audition d'une belle œuvre musicale, la lecture d'une page inspirée, la contemplation d'une scène particulièrement charmante ou grandiose de la nature?

L'antique sagesse chinoise dit pittoresquement: "Si tu as deux pains, vends-en un et achète un lis." Un élément de beauté, si mince soit-il, est en effet nécessaire à toute vie. Il nous faut un peu de fantaisie prêtant au rêve son aile légère, une porte magique par où l'âme un moment s'évade hors de l'emprise des tyranniques matérialités, un furtif rayon d'idéal se posant sur le terre à terre des besognes quotidiennes.

Plaisirs délicats que nous aurions grand tort de croire le lot de quelques privilègiés de l'art ou de la fortune!

Ne suffit-il pas de savoir regarder et entendre pour découvrir partout la beauté éparse autour de nous? Mystère charmant des nids mélodieux du printemps qui s'éveille, des corolles qui s'entr'ouvrent, éblouissement des soirs étoilés, splendeur sereine de la prairie, robe mouvante et diverse des champs vêtus de hauts blés et de souples avoines, quelles sources de profondes jouissances à la portée de tous!

Et que d'autres! Des fleurs, par exemple, dans la maison. Elles sont douces au cœur comme aux yeux. Elles déversent avec leurs parfums une foule de menues et bienfaisantes délices. Elles égayent le travail, elle sont un dérivatif aux mornes pensées, elles renouvellent tout... Je pense à cette œuvre gracieuse des "fenêtres fleuries" inaugurée avant la guerre et qui produisit, dit-on, en certains milieux, de si merveilleuses transformations.

Des dames charitables parcouraient les quartiers pauvres, souvent sordides de leur ville, distribuant à chaque foyer une plante que l'on devait cultiver avec soin pour l'ornementation de sa fenêtre. L'émulation s'en mêlant, les "fenêtres fleuries" bientôt se multipliaient rayonnant sur la rue et dans la maison. Plus d'une ménagère jusque-là insouciante, gagnée par cet aspect nouveau des alentours, prenait subitement goût à l'enjolivement de son logis, et la propreté, la simple élégance régnaient où jadis triomphait le désordre.

Oeuvre de beauté! Oeuvre en même temps éminemment moralisatrice, — l'une ne va guère sans l'autre, — car le vice trop souvent couve sous la crasse et l'incurie, et tout ce qui élève l'âme et l'affine devient par là même auxiliaire précieux du bien et de la vertu.

ANNETTE SAINT-AMANT

*Les lecteurs du "Patriote" et spécialement ceux de la page "En Famille" qui, à plusieurs reprises, ont pu apprécier le talent délicat de Madame Joseph Boulanger (Dan L'Ombre), décédée à Edmonton, voudront bien offrir une petite prière pour le repos de son âme.*

### Alimentation et soin des malades.

Un grand médecin américain des temps modernes a dit: "On peut compter sur les doigts d'une main les médicaments communément employés par le praticien général."

De nos jours les médicaments sont administrés en moins grande quantité qu'autrefois. Le médecin moderne sait que le retour de la maladie à la santé est un processus naturel et donne des remèdes plutôt pour aider la nature que pour opérer la guérison. L'étude des aliments et de leurs effets sur l'organisme est d'importance égale à l'étude des médicaments.

La santé peut être définie: "Un esprit sain dans un corps sain."

Les conditions nécessaires à une bonne santé sont les suivantes:

1. Une alimentation bien entendue.
2. Une bonne préparation des aliments.
3. Une quantité suffisante d'air et de soleil.
4. Un entourage favorable.
5. De l'exercice.
6. Du repos.
7. Du sommeil.
8. Des bains.

La plupart des maladies sont amenées par des erreurs d'alimentation— soit que les principes aient été négligés, soit que les aliments aient été mal préparés.

Les enfants sont plus sujets à tomber malades que les adultes; c'est pourquoi il est d'une grande importance de donner une attention particulière à leur nourriture et à tout ce qui les concerne.

L'alimentation d'une personne en bonne santé a déjà une grande importance, mais lorsqu'il s'agit d'un ou d'une malade, c'est alors que le choix et la préparation de la nourriture deviennent sérieux.

L'appétit qui, dans l'état de santé, peut être un bon guide, est tellement perverti dans la maladie qu'il n'est pas sage de suivre ses conseils. Il est préférable de s'en tenir aux avis du médecin qui étudie les symptôms si minutieusement qu'il peut déterminer ce qui est nécessaire au cas particulier.

Les points importants à considérer dans la nourriture des malades sont les suivants:

1. Faire appel au sens de la vue.
2. Faire appel au sens du goût.
3. Considération de la température.
4. La digestibilité.
5. La valeur nutritive.
6. L'économie.

Le meilleur moyen de stimuler l'appétit est d'avoir des aliments de bonne qualité, bien préparés et servis d'une façon attrayante.

La manière dont un repas de malade est servi a une grande importance et l'attention donnée à tous les petits détails du service n'est jamais superflue.

La digestion est grandement influencée par le goût. Des aliments de digestion facile par eux-mêmes peuvent devenir indigestes s'ils répugnent au malade.

La température entre également en ligne de compte. Les aliments chauds doivent être servis chauds et les aliments froids servis froids; cependant cette dernière considération peut varier suivant le cas. Dans certaines conditions des aliments servis trop chauds ou trop froids peuvent retarder la digestion.

Quant à la digestibilité des aliments, toute personne ayant soin des malades et même toute mère de famille devrait apprendre à connaître la classification des aliments, leur valeur en énergie et leur digestibilité pour être à même de déterminer et de régler les rations nécessaires au malade.

Pour ce qui concerne l'économie, en temps de maladie, elle ne devrait être considérée que dans les cas d'absolue nécessité. Lorsqu'il est possible de le faire, il faut pourvoir à tous les besoins d'un patient. Même dans les familles aux revenus modestes, il y a toujours moyen de se priver de choses superflues pour subvenir aux exigences amenées par la maladie et pour donner à celui qui souffre tout le confort possible.

Mais le confort matériel n'apporterait au pauvre malade que peu de soulagement s'il n'était aidé et soutenu par le confort moral qui, lui, est fait de douceur, de patience, de fermeté, de charité de la part de la personne qui le soigne. Si elle sait joindre à ces belles qualités l'ordre, l'exactitude, la fidélité à remplir les ordonnances du médecin, le malade aura confiance en elle et avoir cette confiance c'est être sur le chemin de la guérison.

### Mon pays

Le plus beau pays pour moi, c'est le Canada, c'est mon pays. J'y suis née, j'y ai grandi. On m'a appris à l'aimer. Je ne l'ai pas parcouru, mais je le sais à en entendre dire ses beautés, ses forêts, son beau grand St-Laurent qui est un des plus majestueux fleuves du monde.

Les nombreux cours d'eau qui sillonnent notre pays en tous sens, nos grands lacs et les richesses qu'il produit, ses nombreuses mines d'or, d'argent, de mica, de fer, de cuivre, de charbon, sa fertilité remarquable à n'en juger que par sa production du blé, n'est-ce pas assez pour me faire dire que le Canada, c'est le plus beau pays au monde? Je n'ai pas parlé de nos grandes villes, de nos institutions de progrès spirituel et matériel, qui marchent ensemble...

Tout cela me fait oublier les autres pays et me fait chanter ces belles paroles "O Canada, mon pays, mes amours!"

Gabriel Dumesnil.
Lac Pelletier, Sask.

## RECETTES

**CHARLOTTE A LA RHUBARBE**

Faire dissoudre une cuillerée à table et demie de gélatine dans un quart de tasse d'eau froide, l'ajouter à une tasse de confiture de rhubarbe chaude, ce qui permettra à la gélatine de se dissoudre complètement, puis faire refroidir. En ajoutant un peu de raisin sultana et des oranges et citrons confits, en faisant cuire la rhubarbe cela lui donnera un goût très fin. Pour six paquets de rhubarbe mettez deux tasses de sucre, trois quarts d'une tasse de fruits confits mélangés. Ajouter à la tasse de confiture de rhubarbe le jus d'un demi citron. Battez une tasse de crème double, la sucrer d'une demi tasse de sucre. Mélanger la rhubarbe refroidie et la crème puis verser ce mélange dans un moule garni de doigts de dames. Mettre prendre au froid.

**OEUFS FARCIS AU JAMBON**

Faire cuire des œufs durs, les ouvrir en deux dans le sens de la longueur, enlever les jaunes à l'aide d'une petite cuillère et les déposer dans une petite casserole; leur ajouter un peu de jambon cuit hâché fin, persil, céleri, mie de pain, pain trempé dans du lait, et pressé, sel, poivre, et deux ou trois cuillerées à table de sauce blanche, bien mélanger cette farce et la faire cuire cinq minutes; garnir les blancs des oeufs, les mettre dans un plat à gratin beurré, verser dessus un peu de beurre fondu et faire cuire au four jusqu'à ce qu'il soient dorés.

### Pour enlever les taches de rouille.

*Recette demandée*

1. Prendre du sel d'oseille gros comme un pois, l'envelopper dans la partie du linge qui se trouve tachée pour former comme un petit tampon que l'on trempe dans l'eau bouillante; peu à peu la tache disparait. Dès qu'on ne l'aperçoit plus, retirer ce qui reste de sel d'oseille et bien rincer à l'eau tiède.
2. Mouiller, saupoudrer de sel de citron (acide citrique) ébouillanter, rincer à plusieurs eaux.
3. Imbiber de jus de citron, saupoudrer de sel de cuisine, ébouillanter, rincer.
4. Ou bien, après avoir savonné, enduire de tartre, humecter, laisser agir pendant dix minutes et rincer.

## La commission de lutte contre les maladies du bétail.

Les premières bases d'une organisation qui portera le nom de "Commission de lutte contre les maladies du bétail" viennent d'être posées à une réunion tenue le 27 mai dernier à Toronto. L'objet de cette organisation est, comme son nom l'indique, d'organiser et de mettre à l'exécution une lutte systématique contre les maladies qui attaquent le bétail au Canada en vue de les maîtriser: pour le moment ces efforts porteront spécialement sur la tuberculose du bétail, une maladie qui contribue sur une échelle plus grande que l'on ne suppose généralement, à répandre la consomption chez les êtres humains, et qui cause une immense perte de denrées alimentaires, en raison de la quantité d'animaux et de parties d'animaux tuberculeux que l'on est obligé de condamner et de soustraire à la consommation.

La commission se compose de 12 membres, 4 représentant les sociétés d'élevage, 4 les maisons de salaison et de conserves de viandes, et le Ministère fédéral de l'agriculture: les quartiers généraux de la Commission seront à Ottawa. Elle cherchera à s'assurer le concours des administrations provinciales, des chemins de fer, des banques, de la presse et de toutes les organisations de santé publique.

A la réunion de Toronto, un comité exécutif de trois membres, un de chacune des organisations représentées, a été désigné et chargé d'élaborer, en vue de les soumettre à la Commission, les détails d'un plan de campagne tendant à maîtriser la maladie de la façon la plus complète possible. Les bases générales de ce plan ont déjà été approuvées par la Commission. Les détails portent sur le moyen de se procurer les fonds nécessaires pour l'exécution des travaux, l'organisation exécutive, l'étendue du territoire à couvrir, le moyen par lequel ce travail peut être le plus utilement mis à exécution, et l'administration du fonds qui peut être rassemblé dans ce but.

L'accomplissement de ce programme exigera l'union des efforts et l'action en commun de la part des saleurs, des éleveurs, des Ministères fédéral et provinciaux de l'Agriculture et l'appui chaleureux de tous ceux qui s'intéressent à la maladie, au point de vue humain aussi bien qu'au point de vue de l'élevage.

Il y a de bonnes raisons d'espérer, d'après les résultats des réunions préliminaires, que cette union des efforts se réalisera. Les plans sont nécessairement provisoires, mais les progrès réalisés sont déjà importants; lorsque les représentants des différents groupes auront eu l'occasion de consulter les comités exécutifs et les membres des différentes sociétés, on compte qu'un programme de lutte sera arrêté et les détails de ce programme seront alors portés à la connaissance du public.

o

Les municipalités où des sociétés de crédit rural se sont formées au Manitoba prennent un nouvel intérêt à l'aspect commercial ou financier de la culture. Ceci seul suffirait pour donner une importance singulière à cette organisation de crédits ruraux à court terme.

---

Deux hommes viennent d'être arrêtés au Missouri pour avoir chassé et tué des oies sauvages au moyen d'un aéroplane. La chasse de ce genre est interdite par la loi fédérale et par règlements, et plusieurs états ont prohibé la chasse en aéroplane. L'arrestation a été faite par un agent de la commission biologique. Ministère de l'agriculture des Etat-Unis, qui applique la loi du traité des oiseaux migrateurs.

---

# Exposition de Prince-Albert

$30,000 DE PRIX. **28, 29, 30, 31 Juillet** Les entrées ferment le 20 juillet.

-:- Demandez un exemplaire de la liste de prix -:-

## ATTRACTIONS

*L'audacieux Wilson,* dans un "Saut de la Mort".

*Les Quatre acteurs Campbell,* premiers comédiens d'Amérique et acrobates sensationnels.

*Le Cirque fanfaron,* concours burlesque, hâbleur et intéressant.

Duo Zola, acrobates lutteurs et comédiens.

Ed. Zola et Cie, présentant une mule dressée et son professeur.

### Le plus grand feu d'artifice qu'on ait jamais vu sur un -:- terrain d'Exposition -:-

*Course de chevaux professionnels, bon prix en argent.*

*Le "Midway",* sous la direction de Johnny J. Jones.

*Grande attraction de féerie des frères Westeman. L'exposition agricole* instructive et amusante.

## La plus grande Exposition du Nord de la Sask.

James Smith, président- W. O. McDougall, Gérant

-:- Boite postale 123, Prince-Albert. -:-

---

# JOUTE DE GRAND PRIX

## KISBEY CONTRE LE HAUT COUT DE LA VIE

**Champion de poids leger** **Le cauchemar moderne**

Les prix montent encore. Le 3 juin, les Phonographes Pathé ont été augmentés comme suit:

| | |
|---|---|
| Type "A" de | $70.00 à $80.00 |
| Type "B" de | $98.00 à $112.00 |
| Type "C" de | $132.00 à $150.00 |
| "Adam" de | $175.00 à $195.00 |
| "Georgian" de | $225.00 à $250.00 |
| "Wm. aud Mary" de | $285.00 à $325.00 |
| "Jacobean" de | $250.00 à $300.00 |

Ces prix sont dûs à l'augmentation du coût de la main-d'œuvre, du matériel et à la nouvelle taxe.

**TOUR I**

Jusqu'à l'épuisement de mon stock actuel, je vendrai les fameux Pathé aux prix suivants, au comptant:

| | |
|---|---|
| Type "A" | $65.00 |
| Type "B" | $90.00 |
| Type "C" | $120.00 |
| "Adam" | $155.00 |
| "Georgian" | $200.00 |
| "Jacobean" | $225.00 |
| "Wm. and Mary" | $250.00 |
| "Louis" | $300.00 |
| "Consol" Cabinet | $300.00 |

**TOUR II**

J'accorderai un escompte de 10 p.c. sur tous les disques achetés jusqu'à nouvel avis.

**TOUR III**

J'accorderai un escompte de 10 p.c. sur le payement des balances dues par les propriétaires actuels de Pathé.

**Résultat de la joute.**
**Haut Coût de la Vie terrassé.**

Le Pathéphone n'a pas besoin d'être présenté. C'est l'une des plus vieilles marques du monde. Il est fabriqué par les fameux Pathé Frères, à Toronto, de même que les disques. Son ton exceptionnel vient de la boîte à son toute en bois, de son reproducteur breveté et de la fameuse aiguille à boule de saphir permanente. Le levier universel vous permet de jouer toutes les marques de record.

Mon stock de plus de 2,500 disques est presque unique pour une ville de cette grandeur. Il comprend ce qu'il y a de plus beau en fait de morceaux d'opéra, de fanfare, d'orchestre, de danses et de chants populaires. Ce sera un plaisir pour vous de comparer avec n'importe quelle autre marque de phonographe ou de disque, de fait, nous sollicitons la comparaison. J'ai un choix considérable de disques français exquis dont la majorité ont été pris à Paris.

Bien que j'aie un stock exceptionnellement considérable de pathéphones et de disques, je ne prévois pas qu'ils dureront longtemps et vous conseille de venir de bonne heure. Toutes les marques de phonographes peuvent être adaptées pour jouer les disques Pathé.

**FRANK KISBEY**

Immeuble Agnew, Prince-Albert Tél. 2708.

---

## Boîtes de dépôt de sûreté

Nous en avons installé un certain nombre pour louer à des prix raisonnables

GARDEZ-Y VOS OBLIGATIONS, VOTRE TESTAMENT, VOS PAPIERS IMPORTANTS

Venez nous voir à ce sujet

**BANQUE D'HOCHELAGA**

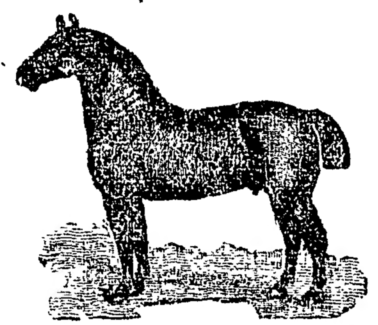
J.-E. ARPIN, Gérant.

Avenue Centrale Prince-Albert

---

# A VENDRE

## Chevaux 100 Tetes



## Chevaux 100 Tetes

## Ces animaux viennent juste d'arriver

Percherons et Belges, gris, noirs et bais quatre à six ans. Nous vous demandons seulement de venir voir. Nous sommes sûrs que la qualité et le prix vous conviendront.

## LYONS, WEINER & Co.

Royal Stables, Deuxième Avenue Ouest -:: Tél. 2922

-:- PRIX SPECIAUX AUX MARCHANDS -:-

---

## La marque "Quaker" est le soleil de la Cote

Le bon climat de la Côte et de la vallée de la Colombie Anglaise produit des légumes d'une saveur incomparable. Les haricots "Refuges" de la gravure sont des Demandez-les à votre épicier.

**HARICOTS SANS FIBRE**
**DOMINION CANNERS**
**B. C. Limited**

BUREAU CHEF—VANCOUVER, C.A.

---

## Faites faire vos impressions au "Patriote"

---

# CANADIAN NATIONAL RAILWAYS

## Changement d'horaire des trains

### DIMANCHE 27 Juin

Nouveau train de nuit Prince-Albert à Regina

Suppression du transfert à Warman

Une heure dix minutes plus rapide à Winnipeg

via Melfort

**Prince-Albert — Saskatoon. Régina — Winnipeg. Quotidien.**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Départ 7.00 a.m. 8.00 p.m. | Prince-Albert | Arrivée 10.30 p.m. 9.45 a.m. |
| Arrivée 10.10 a.m. 11.20 p.m. | Saskatoon | Départ 7.25 p.m. 6.40 a.m. |
| Arrivée 5.25 p.m. 6 35 a.m. | Régina | Départ 11.05 a.m. 11.50 p.m. |
| Arrivée 7.41 a.m. | Winnipeg | Départ 10.20 p.m. |

Char-dortoir sur tout le parcours — Prince-Albert — Régina sur le train de nuit.

**Edmonton — Vancouver Quotidien.**

| | |
|---|---|
| Départ Prince-Albert | 7.00 a.m. |
| Arrivée Saskatoon | 10.00 a.m. |
| Départ Saskatoon | 1.00 p.m. |
| Arrivée Edmonton | 11.25 p.m. |
| Arrivée Vancouver | 9.00 a.m. deuxieme jour. |

**Prince-Albert — Winnipeg via Melfort**

| Tous les jours excepté le samedi. | | Tous les jours excepté le lundi |
|---|---|---|
| Départ 4.00 p.m. | Prince-Albert | Arrivée 10.15 a.m. |
| Arrivée 4.00 p.m. | Winnipeg | Départ 10.40 a.m. |

Quotidien entre Prince-Albert et Hudson Bay Junction
Correspond à Winnipeg pour Toronto et l'Est

**Blaine Lake et North Battleford**

Départ Prince-Albert 10.40 a.m. Lundi, mercredi, vendredi.
Retour Prince-Albert 3.00 p.m. mardi, jeudi, samedi

**Big River**

Départ Prince-Albert 10.10 a.m. lundi, mercredi, vendredi.
Retour Prince-Albert 2.00 p.m. mardi, jeudi, samedi.

Pour plus amples informations, s'adresser à n'importe quel agent du C.N.R. ou à W. F. Wood, agent des voyageurs, gare du C.N.R. Tél. 3020, Prince-Albert.

---

2 DANS 1

CIRAGES A CHAUSSURES

Economisent le Cuir et Tiennent vos chaussures propres

LIQUIDES et PATES

Pour chaussures noires, blanches, jaunes et sang de boeuf (brun foncé)

THE F.F. DALLEY CORPORATIONS LIMITED, HAMILTON, CANADA

---

ABONNEZ-VOUS AU "PATRIOTE DE L'OUEST" $2.00 PAR ANNEE

---

## Raymond J. Thibaudeau

Inspecteur de la North American Life Assurance Co.
Gérant de district de l'Union Casualty Co.

No 7 Bank of Commerce Chambers
— Avenue Centrale —
**Prince-Albert**

¶ Toutes les polices rédigées en français.

¶ Donnez vos affaires d'assurances à un Canadien français. Assurez-vous un service et des avis de toute confiance.

¶ Nous sollicitons respectueusement des demandes pour agences.

Feuilleton du "Patriote de l'Ouest"

# La Nouvelle Croisade des Enfants

No. 12

par Henry BORDEAUX
de l'Académie Française

(Suite)

—Il ne dort pas, j'en suis certain. Et Pernette sa femme, pas d'avantage.. Personne ne dort à Avrieux.

—Es-tu sorcier pour savoir à distance ce qui se passe dans les villages?

Tout le monde dans la vallée, sait que Thomas est sorcier: il barre le sang, remet les entorses, jette des sorts au bétail, — au bétail et même aux gens. On se souvient, dans la vallée, d'un fameux aveugle nommé Claude qui, les autres fois, s'en allait en deux heures de Bonneval à Paris cueillir l'aumône et se trouvait, partant au matin, de retour pour dîner en famille, car c'était un homme de mœurs régulières. Si la question lui est posée, c'est par quelqu'un qui fait le brave et qui rit jaune en le faisant.

Tout le monde, dans la vallée, connaît Thomas de Pierrelongue, de ce hameau de Pierrelongue que le feu détruisit naguère et que, ces années dernières, les hommes ont reconstruit au bord des pâturages. On le redoute et on l'aime. On le redoute pour sa puissance: un homme qui prend à son service les éléments, les simples, les paroles, le cristal, les cercles, les talismans, les pierres, la poudre de sympathie et jusqu'à l'esprit des morts! Mais on l'aime parce qu'il apporte avec lui dans les assemblées la joie, le rire et le plaisir de vivre.

—Avrieux est-il donc en fête pour être ainsi éveillé?

—Avrieux est dans la peine. Je vous l'expliquerai plus tard.

—Dis-nous, Thomas, tout de suite quelle est la peine d'Avrieux. La peine d'autrui fait un beau récit. Descends de ta mule, entre et viens boire un verre, ou deux, ou trois, ou quatre.

—Je n'ai pas le temps, mes amis, de boire un verre avec vous.

—On a toujours le temps de boire un coup, sapristi!

Thomas ne se souvient-il plus de la chapelle abandonnée où, durant la nuit de Noël, Dieu le Père lui apparut pour le renvoyer sur la terre afin qu'il y fût honnête homme? Le voilà qui saute à bas de sa mule et qui l'attache à une boucle de fer scellée au mur pour cet usage. Au cabaret du Lion-d'Or on l'entoure, on l'acclame, on le félicite, on le caresse, on le cajole. Il s'assoit comme un empereur au milieu de sa cour, et la fumée des pipes lui compose un nuage d'encens.

Il est assis à la même place, la tête un peu plus lourde seulement, quand l'horloge sonne douze coups.

—Minuit, minuit, crie le patron. On va fermer. Allez-vous-en.

—Encore une bouteille, patron.

—Vous ne boirez plus de vin rouge ni de vin blanc au Lion-d'Or cette nuit.

—Et du vin bouché, patron? Et du vin d'Asti qui pétille?

Ni pour or, ni pour argent, vous ne boirez de mon vin à l'heure où les cabarets doivent fermer. On m'a dressé procès-verbal une fois, c'est une de trop.

Les buveurs, mis à la porte, se groupent dans la rue du village. Ils ont, sous leurs chapeaux mous, des trognes rouges et des yeux troubles; sous une lampe électrique, on ne peut rien dissimuler.

Thomas détache sa bête et veut remonter en selle. Mais il n'y parvient pas tout seul: il faut lui pousser le derrière et le hisser à hue, à dia.

—Tiendras-tu, Thomas, sur ta mule?

—Eh! que le diable m'emporte si je tombe sur le chemin!

Et les voilà tous regardant à droite, à gauche, en arrière, en avant, pour savoir si le diable vient, parce que Thomas va tomber. Mais Thomas, à califourchon, ne bouge pas plus qu'une borne. C'est encore un de ses trucs de sorcier.

—Bon voyage, Thomas, bon voyage.

On n'est pas fâché qu'il s'en aille avec le diable à ses talons.

Pas plus tôt parti, il s'endort. Sa tête vacille, ballotte d'un côté, et puis d'un autre, ou bien il la laisse pendre jusqu'à la crinière, et quand elle touche à la crinière, vite elle se redresse effarouchée.

Et la mule, dans la nuit noire, suit la route à petits pas, sans se presser le moins du monde. Elle traverse Sollières et le Verney, dépasse Branians sur la rive gauche, Avrieux et Villarodin en contre-bas et ne s'arrête qu'à Modane, devant la gendarmerie nationale. Parce qu'elle s'est arrêtée, notre Thomas s'est réveillé. Il se frotte les yeux, il regarde: le petit jour commence à poindre, un petit jour rose et frisquet.

—Eh! parbleu, c'est Modane ici. Et c'est même la gendarmerie. Mauvais lieu pour un braconnier. Pourquoi diable suis-je à Modane?

Il ne prononce guère de phrases sans y fourrer le nom du diable. Et parce qu'il est en colère et qu'il a fait une sottise, naturellement, à tour de bras, il frappe sa mule qui n'en peut mais.

...Ivrogne, irascible, injuste, voilà bien des péchés, Thomas! Pourtant, vous aviez quitté Pierrelongue dans une bonne intention et dans un but de charité. Espérons que Dieu le Père, qui vous a rendu visite en personne, dans une chapelle abandonnée, voudra bien vous en tenir compte. Mais le diable, que vous invoquez à tout bout champ, à tout propos et hors de propos, à tort et à travers, d'une façon déraisonnable, a sans doute des vues sur vous...

—Allons, allons, mulet du diable (encore! décidément, c'est une gageure!) faisons vite machine en arrière. Au trot, au trot, pour Avrieux. Sans quoi, nous arriverions trop tard, et nos oiseaux seraient partis.

De quels oiseaux parle-t-il? Peut-être appelle-t-il ainsi les quarante-deux enfants qui dorment dans sa grange, à Pierrelongue. Ils n'ont pas de plumes sur le corps, mais, pour s'envoler par-dessus la montagne, Philibert pourrait bien leur donner des ailes.

Pour attraper le temps perdu— le temps se rattrape-t-il? — Thomas, qui n'a pas d'éperons, distribue de grands coups de pied à sa bête qui s'ébranle sans aucun plaisir, au petit trot, et puis au trot, et puis au galop. C'est une course effrénée dans le matin qui se lève.

Le matin se lève, tout rose et or, violet et mauve, là-bas derrière les montagnes. Sur les glaciers de la Vanoise, il a jeté des fleurs à pleines mains, et la neige brille et sourit sous cette brassée de pétales comme si elle était chaude et vivante.

L'air est frais. Thomas, réveillé, laisse choir son ivrognerie. Il respire à pleins poumons l'air frisquet du beau matin clair. Il est gai, il est content, il parle et il rit tout seul. Allons, allons, tout va bien, pas besoin de se faire du souci. On arrive toujours quelque part, pourvu, toutefois, qu'on soit parti. Il s'est offert un supplément avec ce voyage à Modane. Mais Avrieux est là, tout près, Avrieux est là tout en bas.

A l'entrée de Villarodin, il prend la descente, il approche. Qu'est-ce qu'il entend à distance? Ce ne sont pas les eaux du torrent: leur voix est plus monotone et profonde. Ce n'est pas la cascade St-Benoît qui tombe d'une grande hauteur: on ne l'entend pas de si loin. Que peut être cette plaine qui monte comme un cri de bête blessée, qui monte et qui diminue et qui s'abandonne sans résistance comme un vagissement de nouveau-né? Que peut être ce long gémissement qui attendrirait les rochers?

Ah! mon Dieu! ce sont les mamans qui pleurent leurs enfants perdus. Elles ont pleuré, comme ça, toute la nuit, sans doute.

Thomas, Thomas, pourquoi n'êtes-vous pas venu plus tôt? Vous leur eussiez épargné tant d'angoisse. Pourquoi vous êtes-vous arrêté à Termignon, au cabaret du Lion-d'Or? Et pourquoi vous êtes-vous endormi sur votre mule, qui vous a conduit à Modane? Pendant que vous buviez gaiement, et pendant que vous cuviez tranquillement votre vin, ici le malheur tordait les cœurs, les mains et les visages, ici le malheur marquait d'une croix chaque maison comme autrefois, en Judée, quand l'affreux roi Hérode, pour atteindre plus sûrement Jésus, ordonna le massacre des innocents...

—Que le diable t'emporte, sale bête! jure Thomas qui se précipite.

Ce n'est pas du mulet qu'il parle, ainsi qu'on pourrait le croire.

—Eh! là! eh là! crie-t-il d'aussi loin qu'il peut. Mes braves femmes, ne pleurez pas.

(*A Suivre*)

## NOUVELLES DE PARTOUT

SAINT-JEAN, N.B. — Le conseil National des Femmes a décidé de prendre des mesures immédiates pour établir un diplôme fédéral d'instituteur qui donnerait le droit à ceux qui en seraient munis, même aux instituteurs anglais, d'enseigner n'importe où au Canada.

EDMONTON. — L'abonnement au *Bulletin* est maintenant de $8 par année par la poste et $12 par porteur.

WINNIPEG. — William Southam and sons, déjà propriétaires du *Spectator* d'Hamilton, du *Citizen* d'Ottawa, du *Herald* de Calgary et du *Journal* d'Edmonton, viennent d'acheter la *Tribune* de Winnipeg, journal fondé en 1899 par le député R.L.Richarson.

GRANDE PRAIRIE, ALTA. — La police provinciale a arrêté Dan Lough, qui a assassiné six fermiers de la région dans le cours du mois.

MONCTON, N. B. —Le sénateur Pascal Poirier, frappé de paralysie alors qu'il était à Ottawa pour la session, est dans une condition très critique, à sa résidence de Shédiac.

PARIS. — Le premier ministre Millerand déclare à la Chambre que l'union n'a jamais été plus étroite que maintenoant entre l'Angleterre, l'Italie et la France.

BERLIN. — Konstantin Fehrenbach, le chancelier allemand, a réussi à former un cabinet comprenant des représentants du centre et du parti du peuple.

AMSTERDAM. — Un décret ministériel interdit à tous les aéroplanes sauf les aéroplanes militaires hollandais, de voler au-dessus du château de Doorn, occupé par l'ex-empereur Guillaume.

SASKATOON. — Les médecins de la province se réuniront en convention à l'Université les 6 et 7 juillet. Au nombre de ceux qui prendront la parole se trouve le célèbre chirurgien Dr A.-T. Bazin, de Montréal.

HAFFORD, Sask. — Le village a été presque complètment détruit par un incendie qui a brulé complètement l'hôtel, la salle de billard, le magasin général et la boucherie. Les pertes sont estimées à $125,000.

# PRINCE-ALBERT

## Retraites pour les Institutrices

Une retraite pour les institutrices catholiques aura lieu à Saskatoon, dans la première semaine du mois d'août, du 4 au 7. MM. les curés et commissaires d'école voudront bien l'annoncer aux institutrices de leurs paroisses et districts respectifs.

A. Jan, O.M.I.
Administrateur du diocèse de Prince-Albert

———o———

## Privilège acordé au Pèlerinage de Saint-Laurent.

S. G. Mgr Pascal vient d'obtenir de Rome un privilège précieux pour le Pèlerinage de St-Laurent. Une indulgence plénière est accordée à tout pèlerin qui après s'être confessé recevra la sainte communion à St-Laurent le 16 juillet, jour du pèlerinage diocésain. Cet indulgences est valable pour sept ans.

N'oublions pas que le pèlerinage de St-Laurent (près Duck Lake, Sask.) aura lieu cette année, à la date habituelle du 16 juillet, fête de N.-D. Mont-Carmel. Il y aura ce jour-là la dispense d'abstinence pour les pèlerins.

———o———

## L'exposition

L'exposition agricole annuelle de Prince-Albert aura lieu du 28 au 31 juillet. La Société d'Agriculture compte bien faire encore mieux cette année que par le passé. Dans toutes les classes de concours les prix sont plus nombreux et plus élevés. C'est dire que les concurrents ne feront pas défaut. Il y aura en outre, comme toujours, un programme d'attractions choisies et variées.

Avec les perspectives brillantes de la récolte, il suffira d'une température favorable pour que la 32e exposition annuelle batte tous les records précédents.

On peut obtenir gratuitement la liste des prix et des formules d'inscription en s'adressant au Gérant de l'Exposion, W.-O. McDougall, boîte 123.

## Changements dans l'horaire des trains.

A partir du dimanche 27 juin, d'importants changements ont eu lieu dans l'horaire des trains du Chemin de fer National du Canada.

Le train du matin pour Saskatoon, Régina, Winnipeg part de Prince-Albert à 7 heures; celui du soir part à 8 heures. Le même train arrive à Prince-Albert à 10 h. 30 du matin et à 9 h. 45 du soir.

Le transfert de Warman se trouve supprimé. Les voyageurs pour la ligne principale Winnipeg-Edmonton se rendront jusqu'à Saskatoon pour de là se diriger soit vers l'est, soit vers l'ouest.

Le train Prince-Albert, Winnipeg via Melort devient quotidien. Il part tous les jours à 4 h. de l'après-midi, sauf le samedi, et arrive le matin à 10 h. 15 sauf le lundi.

Pour Blaine Lake, North Battleford, et Big River, les départs ont lieu les lundi, mercredi et vendredi à 10 h. 40 a.m. et le même train reviendra les autres jours de la semaine, les mardi, jeudi et samedi à 2 h. p.m.

— Dimanche dernier, la fête de St-Jean-Baptiste a été célébrée avec grande solennité à la cathédrale. Il y a eu messe pontificale par S. G. Mgr Charlebois qui se trouvait de passage au retour de sa tournée pastorale aux missions du Nord. Les RR. PP. Auclair et Dubeau remplissaient les fonctions de diacre et de sous-diacre. Le sermon a été donné par M. l'abbé Soyer qui a su comme toujours nous présenter de fortes et profonde pensées.

Le souper de la St-Jean-Baptiste, le soir du 24 juin, a été réussi. Un grand nombre de catholiques des deux langues sont venus s'asseoir aux tables bien garnies et ont fait honneur à l'excellente cuisine des dames de la paroisse.

—La sortie des classes à l'Académie de Sion a eu lieu ce matin. Les résultats des examens en général sont bons, surtout pour les pensionnaires. La rentrée des classes aura lieu le 9 septembre.

—Comme les années précédentes, la Société d'Agriculture de Prince-Albert organise un concours de champs de grain debout ouvert à tous ses membres dans un rayon de trente milles de Prince-Albert. Il y a quatre catégories de culture: blé, avoine, maïs-fourrage et jardin de ferme. Chaque catégorie est dotée de quatre prix: $30, $20, $15, $10. Le dernier délai pour l'inscription est le 15 juillet.

M. et Mme Alphonse Fortin sont de retour de leur voyage dans l'Est.

———o———

# MONTMARTRE, Sask.

*Assemblées.* — Les deux assemblées des Franco-Canadiens et de l'organisation de la quête des Révdes Sœurs, ont eu un beau résultat.

Les Franco-Canadiens ont d'abord élu un président, vice-président, secrétaire-trésorier, des conseillers, etc., puis ont procédé à la perception de la cotisation annuelle, et enfin ont nommé deux délégués à la convention de Gravelbourg. Plusieurs autres s'y rendront. C'est chose décidée.

Les Révdes Srs Marguerite-Marie, supérieure du nouveau couvent de Montmartre, et St-Camille de Lellis, économe de Forget, ont fait une collecte dans la paroisse de Montmartre et la mission de Mutrie. Elles ont reçu, malgré le mauvais moment pour quêter $1,400 argent comptant, sans parler de $500 à $600 promis à l'automne. Ce beau résultat prouve combien la paroisse estime hautement et avec raison le bien que le couvent est appelé à faire aux futures générations.

*Chautauqua.* — Le Chautauqua est maintenant chose du passé et personne n'en est fâché. Au dire des plus ardents, si quelques orateurs ont reconnu nos droits, d'autres ont crû devoir nous attaquer en plein centre canadien-français. Nous ne savons de quel côté étaient les esprits les plus larges, de ceux qui attaquaient notre langue ou de ceux qui ont eu la patience d'écouter de tels orateurs.

*Divers.* — Le Dr Arpin, de Vibank, prend soin des patients du Dr Lavoie pendant son absence dans la province de Québec.

*Sauterelles.* — On a trouvé quelques endroits infestés de sauterelles, au sud-ouest de Kendal. Le conseil municipal a organisé un comité chargé de combattre le fléau. Le poison tout préparé est en dépôt chez M. L.-P. Côté, marchand de bois, où les cultivateurs pourront s'en procurer. En plusieurs endroits, le poison a obtenu un excellent résultat. On a raison également, comme plusieurs le font, de recourir à la prière et spécialement à l'offrande de la messe, afin de détourner le fléau qui nous menace.

*Accident.* — Un des enfants de M. Anton Keen, âgé de 7 ans, s'est fait ruer à la tête par un cheval, pendant l'absence des parents. Le Dr Arpin a donné les soins médicaux. L'enfant va mieux.

—M. N.-B. Blanchard a acheté la demi-section 3-13-11, à Mutrie, et commence la culture sans retard.

—M. Ernest Théberge, parti pour l'Est, est allé chercher sa famille et vendre les terres qu'il y a encore.

M. Oscar Gauthier vient aussi d'acheter une demi-section au nord.

*Dernières nouvelles.* — M. le curé J. A. Thériault nous écrit son heureuse arrivée à Québec avec ses compagnons. Nous leur souhaitons un repos bien mérité.

—Mme Dr Lavoie a donné un thé auquel assistaient Mmes J.-E. Lacoursière, Dr Arpin, A.-J. Boyer, J. Rochon, J.-A. Léveillé, J.-Painchaud, J. Caron et Mlle G. Paquette.



## Nombreux candidats au Manitoba

Au moment où nous allons sous presse, on ne connait pas encore les résultats des élections du Manitoba qui ont eu lieu hier.

Jamais encore on n'avait vu un aussi grand nombre de candidats briguer les suffrages: ils étaient 150, y compris quatre femmes, pour 51 sièges. La chambre se compose de 55 membres, mais les élections du Pas et de Rupert's Land se trouvaient remises à plus tard et il y a eu deux élections par acclamation.

Les groupes politiques étaient aussi plus nombreux que précédemment. En plus des candidats du gouvernement et de l'opposition, il y avait des candidats ouvriers dans 9 circonscriptions, d candidats fermiers dans 15 ou 16; il y avait en outre 35 candidats indépendants, dont cinq à Saint-Boniface seulement et onze à Winnipeg.

A.-R. Boivin, conservateur indépendant dans l'ancienne Législature, a été réélu par acclamation dans Iberville, de même que G. Little, candidat des fermiers, dans Beautiful Plains.

Quarante-et-un candidats briguaient les dix sièges de Winnipeg où l'élection se faisait pour la première fois d'après le système de la représentation proportionnelle.

Les Fermiers-Unis n'avaient pas de campagne organisée et les fermiers indépendants se présentaient de leur propre initiative ou soutenus par une organisation locale.

Les candidats canadiens-français étaient:

Carillon: Maurice Dupré, fermier; Albert Préfontaine, conservateur.

Fisher: A. J. Gamache, indépendant.

Iberville: Arthur Boivin, indépendant, élu par acclamation.

Laverendrye: P. A. Talbot, conservateur; T. B. Molloy, indépendant; L. R. Magnan, fermier.

Morris: Alex. Ayette, libéral indépendant.

Saint-Boniface: Joseph Pierre Dumas, Joseph Bernier, indépendants.

Springfield: E. D. R. Brissette, libéral indépendant; E. A. Dugard, conservateur.

Sainte-Rose: Z. H. Rhéaume, libéral; J. Hamelin, conservateur.

## Etendue et état des cultures à travers le Canada

Ottawa. — Le Bureau Fédéral de la Statistique a communiqué son estimation préliminaire des étendues en céréales, foin et pommes de terre, accompagnée d'une appréciation de l'état de ces cultures au 31 mai, selon le rapport de ses correspondants agricoles. La froide température d'avril a empêché presque complètement les semailles pendant ce mois dans les provinces des Prairies, mais le temps superbe du mois de mai permit de procéder rapidement aux semailles, et le sol se trouvant en parfaite condition pour les recevoir, les céréales à la fin du mois étaient presque au niveau de la normale.

*Etendues ensemencées en céréales, en foin et en pommes de terre.*

On estime à 16,921,000 acres la superficie ensemencée en blé au Canada en 1920, au lieu de 19,126,000 acres, estimation finale de 1919, soit une diminution de 2,255,000 acres ou 12 p.c. Le blé d'automne que l'on pourra moissonner couvrant 740,300 acres, la surface cultivée en blé de printemps est donc 16,180,700 acres, contre 18,453,175 acres en 1919. La culture de l'avoine s'étend sur 15,291,000 acres, au lieu de 14,952,000 acres l'an dernier, soit une augmentation de 339,000 ou 2 p.c. L'orge occupe 2,574,900 acres en 1920, contre 2,645,509; le seigle 730,000 contre 753,081; les pois 219,065 contre 230,351; le grain mélangé 900,800 contre 901,612; le foin et le trèfle 10,492,900 acres contre 10,595,383 et la luzerne 200,800 contre 226,869.





## PETITES ANNONCES

MENAGERE—Célibataire demande femme veuve avec enfant de préférence, une Française si possible, pour tenir sa maison. S'adresser au *Patriote* en indiquant le montant du salaire espéré. 14-26p.

INSTITUTEUR ou INSTITUTRICE bilingue demandé. Ecole au village de Dumas, Sask. Bon salaire, bonne pension. District d'école canadien français. S'adreser à l'abbé J.-F. Bellemare. Dumas, Sask.

*Cheval perdu.*—Cheval brun de 3 ans portant l'estampe J.L. sur la cuisse gauche. $10 de récompense à qui le ramènera à Joseph Lemay, Boutin, Sask.

*Cuisinier demandé.* — On demande 17P

## TERRES A VENDRE

Cause âge et infirmité. Demi section, 1 mille et demi de la station, clôturée 2 fils. 200 acres sous culture dont 70 culture d'été, bonne eau à discrétion, écurie moderne. 17-20 P.

5 milles de la station, demi section clôturée 2 fils 200 acres sous culture dont 70 culture d'été bonne eau à discrétion, maison d'habitaton, écurie, graineres. Centre Franco-Canadien. Cinq élévateurs. Conditions faciles avec ou sans roulant. —L. Barrot, Dollard, Sask. 17-20P.

Une Section à Vendre, 40 acres en culture, 400 acres prêt à mettre en culture, 30 à 40 acres en prairie ou l'on peut couper de 60 à 80 tonnes de foin, le restant en petit bois sec facile à défricher. Eau de 1re qualité, lac de 3 à 4 acres en face de la maison alimenté par un petit ruisseau. 1 mille de l'église et de l'école, terre de grande valeur $22 de l'acre dont $2 comptant balance en dix payments. S'adresser F. Montes, St-Front, Sask. 17-18P

*Garage à louer* à bonnes conditions avec maison d'habitation avoisinant. S'adresser à Denis et Desmarais, Boîte 23, Vonda, Sask.

*Les docteurs l'avaient abandonné.*—Mlle Marie Lotsberg d'Alliance, Alta, nous écrit: "Mon beau-frère était si malade que les docteurs l'avaient abandonné. Il prit alors le Novoro du Dr Pierre, et il se sent beaucoup mieux à présent. Voilà les louanges sans cesse répétées sur les bons effets de ce simple et vieux remède. Il ne faillit jamais à faire du bién. Ce n'est pas une médecine de pharmacie: des agents spéciaux le fournissent. Ecrire Dr. Peter Fahrney and Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livrées exempt de droits au Canada.

CHEVAUX PERDUS—Deux juments rouges et deux chevaux, un gris, un brun, de trois ans, portant sur la cuisse gauche les marques J. L. Dix piastres de récompense à qui fournira des informations à leur sujet. Joseph Lemay, Boutin, Sask. 14-16p.

**Automobile de louage.**— Char Dodge. Service à tout heure du jour et de la nuit. **Tél. 2092.** Jérémie Beauchamp. Chambre 56 Hotel des Marchands.

A VENDRE—Boutique de forgeron-mécanicien. Bien outillée, bonne clientèle. Vendra à bonnes conditions. Cause maladie. Pour renseignements, s'adresser à Auguste Nédellec. St-Brieux. Sask. 15—3m

### Terre à vendre

Une demi-section à deux milles de l'église dans un centre français, à vingt milles seulement de Prince-Albert, à trois milles de la crèmerie d'Henribourg, et à deux milles de la fromagerie d'Alberville. 160 acres en foin. Bonnes bâtisses et eau de première classe en abondance. Avec ou sans roulant. Ecrire à J. E. PAINCHAUD, Albertville, Sask.

POUX.—Mères de familles, ne laissez pas vos enfants avec des poux dans la tête. Saba détruira poux, lentes par une seule application. Franco, 25c., Saba Co., B. P. 10[illegible], Montréal. Pas de timbres poste.

Nos succès étonnent même nos concurrents. Notre assortiment de bois est complet et bien séché. Mesure honnête, prix modérés, personnel affable. Cour à bois Côté, Montmartre.